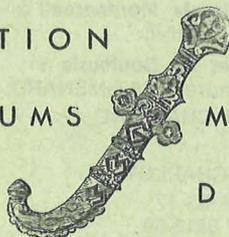


BULLETIN DE LIAISON DE

LA KOUUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS
DES GOUMS MAROCAINS
ET DES A. I.
EN FRANCE



Reconnue d'Utilité Publique - Décret du 25 Février 1958 - J.O. du 1^{er} Mars 1958

20, Rue Eugène Flachat - PARIS 17^e

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Monsieur le Général d'Armée A. GUILLAUME.

Messieurs les Généraux G. LEBLANC (1^{er} G.T.M.), BOYER de LATOUR (2^e G.T.M.), MASSIET du BIEST (3^e G.T.M.), PARLANGE (4^e G.T.M.), Général de SAINT-BON (3^e G.T.M.).

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. BOUIS - G. CROCHARD

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Membres :

Général TURNIER (Président), Michel BOUIS, Guy BOULA de MAREUIL, Bernard CHAPLOT, Gérôme de GANAY, Yves JOUIN, Jacques LEPINE, André MARDINI, André NOEL, Maître Pierre REVEILLAUD, Louis ROUSTAN, André BUAT-MÉNARD, Madame BRAULT-CHANOINE, Clément TROUILLARD, Jacques MONTJEAN, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

BUREAU

Président : Général TURNIER.

Secrétaire Général : Gérôme de GANAY.

Secrétaire Général Adjoint : André MARDINI.

Trésorier Secrétaire-administratif : André BUAT-MÉNARD.

SECTIONS

b) Membres de droit :

Messieurs les Présidents des Sections de :

Alsace - Moselle - F.F.A. : M. Michel LÉONET.

Corse : Commandant CAMPANA.

Lyon (Sud-Est) : Colonel LE PAGE.

Marseille : Colonel RIAUCOU.

Nice (Côte-d'Azur) : Colonel GUÉRIN.

Paris : Colonel Yves JOUIN.

Sud-Ouest : Général SORE.

Vosges : M. Georges FEUILLARD.

Commission Financière :

Général TURNIER (Président); André BUAT-MÉNARD, André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE.

Comité de Direction et de Contrôle de Montsoreau :

Colonels BERTIAUX et JOUIN, J. LEPINE.

Comité de Direction et de Contrôle de Boulouris :

M^{re} REVEILLAUD (Président); André BUAT-MÉNARD, Jacques MONTJEAN.

Œuvres sociales : Madame BRAULT-CHANOINE.

Porte-Fanion : Louis ROUSTAN.

Porte-Fanion suppléant : Bernard CHAPLOT.

Secrétariat : 20, Rue E. Flachet - PARIS 17^e

Tél. : 755.86.40 — C.C.P. PARIS 8813-50.

Cotisation annuelle : 20 F (dont service du Bulletin : 15 F).

Pour les membres à vie et les « Amis des Goums », le montant de l'abonnement au service du Bulletin est fixé à 15 F.

Pour tout changement d'adresse envoyer 1 F en timbres-poste.

Permanence : Mardi et vendredi, de 15 à 18 heures.

Réunion Amicale : Le dernier mardi de chaque mois, de 18 à 20 heures au Club « RHIN ET DANUBE », 20, Rue Eugène Flachet - PARIS 17^e

Correspondance : Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire Général de la Koumia, 20, Rue Eugène Flachet PARIS 17^e

Prière de ne traiter qu'une question par correspondance.

Remerciements et Vœux du Président

Le Président et les membres du Bureau remercient très sincèrement ceux qui, très nombreux, leur ont adressé, ainsi qu'à l'Association, des messages à l'occasion de la nouvelle année.

A leur tour, ils adressent aux membres de la Koumia les vœux les meilleurs qu'ils forment pour eux et leurs familles.



Nous ne pouvons remercier individuellement les nombreux camarades qui, en ce début d'année, nous ont adressé leurs vœux, soit par lettre, soit en nous faisant parvenir leur cotisation.

Nous citons quelques extraits des lettres que nous avons reçues.

« Je souhaite que La Koumia conserve, en 1972, et pour bien des années encore, la même vitalité et l'ambiance de chaude amitié que l'on y est toujours heureux d'y trouver. »

Général LEBLANC



Le Chef de Bataillon J. LAHERRERE nous écrit :

« A l'occasion de la nouvelle année, je vous prie de bien vouloir accepter mes vœux les meilleurs et très sincères en vous demandant, dans la mesure où cela vous sera possible de faire insérer dans votre prochain bulletin ces mêmes vœux et souhaits à tous les officiers et sous-officiers que j'ai eu l'honneur de connaître au bon vieux temps des Goums. A la dissolution de ceux-ci, j'ai malgré tout eu la chance de rejoindre en Algérie le Capitaine MOUTON à la 11^e Demi-Brigade Parachutiste de Choc où, avec quelques autres sous-officiers « goumiers », une bonne équipe avait été constituée. »

Des vœux nous sont parvenus de fort loin, du Viet-Nam, du Laos, de la Martinique...

A tous, les membres du Bureau, adressent leurs souhaits très sincères et les assurent de leurs sentiments très amicaux et dévoués.



IN MÉMORIAM

Le Général MELLIER

Le Général de Division Albert MELLIER, grand officier de la Légion d'Honneur, nous a quittés le 21 décembre 1971 dans sa 86^e année. Les anciens du Maroc et des troupes marocaines ont appris la nouvelle avec une grande tristesse.

Qu'il soit permis à un de ces anciens qui a eu le privilège de vivre en 1940, quelques mois — trop peu à son gré — à l'Etat-Major de la Division MELLIER (1^{re} Division Marocaine) d'évoquer son chef, notre camarade de La Koumia, qui disparaît cinq ans à peine après son contemporain, légèrement son cadet, et son ami le Maréchal JUIN.

Le 16 mai dernier — le bulletin de La Koumia y a fait allusion — le Général MELLIER évoquait, à la cérémonie d'inauguration d'une avenue Maréchal-Juin à TONGRINNE en Belgique, la personnalité du Maréchal. Les termes de cette évocation prennent aujourd'hui une résonance particulière car ce que le Général MELLIER disait il y a 8 mois du Maréchal JUIN peut être dit aujourd'hui de lui-même.

Ils avaient tous les deux le même goût des armes, les mêmes vertus humaines, la même distinction d'esprit, le même courage personnel, la même générosité du cœur et la même modestie simple.

Le Général MELLIER, homme de l'Est, avait la mesure, la réflexion, la méthode ; le Maréchal « Pied Noir » avait, lui, l'imagination, la gaieté, l'enthousiasme.

Si leurs destinées finales furent dissemblables, leurs vies furent parallèles et leur amitié sans ombre.

Evoquer la vie du Général MELLIER, c'est, en fait, évoquer l'œuvre de la France au Maroc de 1913 à 1940, c'est-à-dire l'œuvre du Maréchal LYAUTEY et, après lui, des membres de son équipe. Le Général MELLIER était un des derniers de cette équipe ; il nous quitte avec son élégance et sa discrétion naturelle, après des souffrances supportées avec courage.

Le Général Albert MELLIER a eu une vie militaire bien remplie. Sorti n° 1 de Saint-Cyr en 1907, il fut très vite attiré par l'Afrique du Nord et le Maroc. Il fut Lieutenant au Service des Renseignements du Maroc en 1913 à Fez.

La suite de sa carrière sera faite d'alternances entre les responsabilités administratives ou politiques, le service d'Etat-Major et, pour une large part, les commandements de son grade d'unités le plus souvent marocaines en opération au Maroc ou en France.

Capitaine au 1^{er} R.T.M. en 1918, puis en 1922 au 5^e R.T.A., Chef de Bataillon en 1926, Lieutenant-Colonel en 1932, il commanda comme Colonel en 1935 le 4^e R.T.M.

Après la guerre de 1914-1918 qu'il fit brillamment (Légion d'Honneur 2 citations), il était entré à l'École Supérieure de Guerre en 1919, d'où il sortit breveté avant de repartir en Afrique du Nord.

Général de Brigade à la veille de la guerre de 1939-1945, le Général MELLIER était alors nommé à la Direction des Affaires Politiques du Maroc où il fut le collaborateur direct et écouté du Résident Général. Le Général NOGUÈS, s'il ne nous avait quittés l'an dernier, dirait certainement aujourd'hui l'estime dans laquelle il tenait son Directeur des Affaires Politiques.

En février 1940, le Général de Brigade Albert MELLIER se vit confier par le Général NOGUÈS, Commandant en chef en Afrique du Nord, une des belles divisions de l'Armée Française : la 1^{re} Division Marocaine comprenant trois régiments d'infanterie, le 1^{er}, le 2^e et le 7^e régiments de tirailleurs marocains et le 64^e régiment d'artillerie d'Afrique.

C'est à la valeur de ses troupes, de son encadrement et de son chef, que la 1^{re} Division Marocaine dûit de recevoir en 1940 — accouplée pour former le 4^e C.A. à la non moins brillante 15^e Division d'infanterie motorisée du Général JUIN — la mission de faire face, éventuellement, à une offensive allemande à travers la Belgique. Cette offensive se déclencha le 10 mai 1940. Stationnées depuis plusieurs mois au plus près de la frontière belge, les troupes du 4^e C.A., couvertes par les Corps de Cavalerie, firent mouvement, dès le 10 mai, pour aller s'installer en Belgique, sur la ligne d'arrêt prévue et s'opposer aux unités blindées allemandes qui déferlaient après avoir bousculé la couverture belge.

La position de la Division Marocaine, dite ligne de la Dyle, était jalonnée par Perbois, Ernage, Cortelnoirmont et Gembloux où se faisait la liaison avec la 15^e D.I.M. qui s'étendait, elle, à la droite de la 1^{re} D.M. Le P.C. de la 1^{re} D.M. était à Tilly, celui de la 15^e D.I.M. à Tongrinne. Malgré l'insuffisance des itinéraires, réservés dans un premier temps au Corps de Cavalerie et au groupement des G.R.D. (Groupes de Reconnaissance Divisionnaire) lancés en avant, la division marocaine fut en place le 13 mai, la 15^e D.I.M., grâce à ses moyens de transport organiques, l'avait précédée de près de 24 heures.

Il était temps, le Corps de Cavalerie, en contact depuis le 12 avec les chars allemands, avait rempli sa mission et devait dégager le front du Corps d'Armée pour se porter en réserve.

La bataille fut rude durant les trois jours des 13, 14 et 15 mai. Le Général MELLIER, rarement à son P.C., vécut sur la ligne de combat avec le Commandant de son infanterie divisionnaire, le Colonel CRÉPIN. Grâce à la qualité de ses troupes, à sa volonté farouche de résistance, à son courage personnel et aux dispositions prises, le Général MELLIER remporta une des rares victoires de cette époque sombre.

En particulier, au matin du 14 mai, précédés de nombreux stukas de bombardement, les blindés allemands attaquèrent en force le 7^e R.T.M. qui venait à peine de terminer, 12 heures plus tôt, les 130 km qu'il avait dû faire à pied pour rejoindre la position et commencer à creuser les tranchées d'une ligne de résistance matériellement inexistante.

Par endroits, suivant au plus près les derniers éléments du Corps de Cavalerie et surtout les longues colonnes de civils belges fuyant l'envahisseur, les blindés allemands, auto-mitrailleuses et chars, pénétrèrent dans le dispositif de la Division Marocaine et entrèrent dans Ernage. Ils furent chassés et détruits par des contre-attaques dans un combat acharné, à l'issue duquel le front de la Division fut à nouveau rétabli.

Ce résultat, dont le mérite revient aux troupes de la D.M., à ses cadres et à son chef fut, il faut le dire, obtenu avec l'aide de toute l'artillerie et des anti-chars de la 15^e D.I.M. dont le front était moins vivement attaqué.

Le 15 mai, la mission confiée au 4^e Corps d'Armée avait été remplie, non sans pertes considérables, dont les cimetières belges portent encore témoignage.

Cette victoire devait être sans lendemain, puisque l'ordre général de repli intervenait le 15 mai au soir, le front ayant été largement rompu plus au Sud, sur la Meuse.

Pendant les dix jours suivants, avec des unités fatiguées et réduites, le Général MELLIER mena avec sa division un combat en retraite difficile à Mons, Seneffe, Valenciennes, Denain, Carvin, battant le jour, faisant mouvement la nuit, ce qui permit à nos alliés britanniques engagés sur le même front et à quelques unités françaises revenues de l'aventure de Hollande de pouvoir s'embarquer à Dunkerque.

Les restes de la D.M. et son chef furent capturés dans Lille débordée par le Sud où les îlots de résistance poursuivirent le combat jusqu'à épuisement, le 31 mai.

Pour le Général MELLIER, la captivité fut très longue. Dès son retour, il s'efforça de faire reconnaître la réalité des faits et la résistance victorieuse de ses vaillantes troupes, mais il se garda d'une légitime amertume devant son destin interrompu.

Il resta fidèlement attaché au Maroc qu'il avait servi et aux unités qu'il avait eu l'honneur de commander dans la bataille. Il participa activement à la création et à la vie intérieure des deux associations auxquelles il fut fidèle jusqu'à sa mort.

— Amicale des Anciens des Goums et Affaires Indigènes (Koumia).

— Amicale des Anciens de la 1^{re} Division Marocaine dont il était Président d'Honneur et membre assidu.

Chaque année, les anciens de la 1^{re} Division Marocaine avaient la fierté et la joie de retrouver la silhouette élégante et jeune de leur chef, tant aux assemblées générales qu'aux commémorations sur le terrain des combats en Belgique, en mai de chaque année. Le Général MELLIER entretenait de très cordiales et amicales relations avec les autorités belges qui l'honorèrent d'une avenue Général-Mellier.

Il devait être présent à l'Assemblée générale de l'Association des Anciens de la 1^{re} D.M. qui devait se tenir cette année à Talence près de Bordeaux, le 20 décembre 1971, la veille de sa mort.

Tel est l'homme et le chef qui vient de nous quitter et qui restera à jamais dans la mémoire et dans le cœur de ceux qui l'ont connu et qui partagent la peine de tous ceux qui le pleurent, de tous ceux qui se souviennent.

André JOUHAUD.



Léonard GARRY

(Extraits des souvenirs du Capitaine DURAND, consacrés au vice-doyen d'âge de La Koumia, Léonard GARRY, décédé à 84 ans, début janvier 1971)

La Koumia vient de faire une grande perte. Notre vieux camarade GARRY Léonard, vient de nous quitter après une bien courte maladie, que rien ne pouvait laisser prévoir. En effet, nous étions habitués à le voir fidèlement aux réunions popotes que la Section du Sud-Ouest organisait, car il aimait se sentir uni aux Anciens des Goums Marocains avec lesquels il avait vécu de 1910 à 1928. Même lorsque l'état de ses yeux ne lui permit plus de conduire sa voiture, il avait recours au camarade POTIER, qui avait la gentillesse d'aller le chercher et de le reconduire à Oloron-Sainte-Marie, afin d'être présent à nos réunions.

Engagé volontaire au 3^e Régiment de Spahis Algériens, il avait rejoint le Maroc avec son escadron dès 1908 et il se porta volontaire pour l'encadrement des

6 goums formés par les postes de la périphérie de la Chaouïa en 1908 par le Général d'AMADE. Ils furent recrutés sur place dans les 6 postes de la Chaouïa, le 1^{er} à Sidi Ali d'Azemmour, le 2^e aux Oulad Saïd, le 3^e à Settat, le 4^e à Kasbah Ben Ahmed, le 6^e à Camp Boulhaut, le 5^e à Camp Boucheron ; ce dernier eut comme officiers le Général LAHURE qui devint notre 1^{er} Président, fondateur, et le Colonel BÉNAZET, qui devint le Directeur des Troupes Marocaines, puis le Directeur des Affaires Indigènes du Maroc.

A cette époque les Goums n'étaient pas ce qu'ils sont devenus plus tard. Préparant l'arrivée des colonnes, leur servant ensuite de couverture pendant les opérations, les Goums étaient laissés seuls au contact des dissidents après le départ des colonnes pour continuer la pacification et amener à la soumission ceux qui les avaient combattus. Problème bien complexe, bien fait pour plaire aux caractères indépendants et entreprenants.

GARRY possédait toutes les qualités voulus. Plein d'allant, plein de cœur, sachant s'adapter à toutes les situations, voulant le bien, et le mieux de chacun, faisant pour cela tout ce qu'il pouvait, non pas pour que cela se sache, mais simplement, sans éclat, pour rendre service, tout en restant dans l'ombre avec un réel désintéressement car son cœur s'ouvrait à tous, tout naturellement.

Bien qu'arrivé en 1912 au Maroc, je ne connus GARRY que lors de la première réunion qu'il improvisa après son appel aux Cadres des Anciens Goums Mixtes Marocains, le 12 mai 1938 à Rabat.

A cette première réunion, nous ne fûmes que 10. Le Général LAHURE, qui présida cette réunion donna la parole à GARRY qu'il appelait de son prénom Léonard.

Dans son exposé, GARRY nous montra la nécessité de perpétuer entre nous tous qui avons servi dans les Goums, cette camaraderie qui existait entre tous les cadres, qui nous liait autrefois par cette vie partagée ensemble dans l'isolement du bled, pour servir la même cause, en assurant la première tâche de la pénétration parmi les populations.

Le Général LAHURE, GARRY et moi-même habitant à Rabat, le Général, à notre demande fut élu Président, GARRY fut choisi comme trésorier et à la demande des présents et du Général il me fut demandé d'assumer les fonctions de Secrétaire Général de cette nouvelle Amicale que GARRY voulut être une sorte d'entraide et non un moyen de s'amuser. Mais la guerre venant chacun fut occupé de façon différente et ce n'est qu'après l'armistice que vraiment nous nous mîmes à l'œuvre. On m'excusera, je pense, si je mêle ma personne à ce mémorial sur GARRY, mais pendant dix ans nous avons vécu ensemble, pensé ensemble. Nous ne faisons qu'un, ne faisant rien l'un sans l'autre, et pour peindre l'attachement qui nous réunissait, c'est le terme « mon vieux frère » qu'il emploiera en m'écrivant lorsque je dus rentrer en France.

Nous avons donc chercher un local, et nous l'obtinmes de la Municipalité de Rabat avec le Bordj de Bab el Had. Ceci fait, nous pensâmes que pour étendre notre action et ajouter des fonds à ceux que le Général PARLANGE nous avait confiés il fallait que des sections de notre Amicale soient créées dans tous les centres de région, et encore ailleurs. Et ensemble nous allâmes partout pour battre le rappel, et, les sections créées, organiser des bals afin de nous procurer des fonds pour augmenter notre caisse de secours. En premier lieu il fut décidé que la somme de 25.000 francs serait versée à la veuve de nos camarades et 5.000 francs par enfant.

Nous demandâmes que notre Amicale soit reconnue d'Utilité Publique, ce qui nous fut accordé par Dahir du 2 juillet 1946 ; et nous ne fûmes plus inquiétés désormais par les Contributions qui taxaient lourdement les maigres bénéfices de nos bals.

Nous pensâmes aussi que les camarades rentrés en France devaient se grouper eux aussi et nous nous rendîmes en France, à Paris, ensemble pour y rencontrer BOUIS, MARDINI, Robert POULAIN, SIMIOT qui nous assurèrent qu'une section serait créée.

Après Paris nous pensâmes à la Corse et nous prîmes le contact du Commandant MARCHETTI qui vient lui aussi, de nous quitter.

Des sections fondées, il ne nous restait plus qu'à créer un organe de liaison, ouvert à tous, donnant des nouvelles à tous et de tous et ce fut notre Bulletin. Ensemble nous l'avons rédigé, nous partageant la besogne, trois après-midi par semaine.

Malheureusement en 1951 ma santé me donna beaucoup d'inquiétude. Les docteurs me conseillèrent de rentrer en France, et GARRY se trouva seul pour accomplir ce travail que depuis 10 ans nous avions mené à deux. Aussi m'écrivra-t-il : « Je m'arrangerai à donner l'exemple aux camarades de ce qui se fait dans la modestie ».

Pendant 8 mois il fut seul, ne ménageant ni son temps ni sa peine, négligeant ses propres affaires afin de rassembler des fonds pour l'érection du monument à la gloire des Goums en France, au col des Moinats dans les Vosges.

Et tout à son honneur, je dois dire qu'il fut même la dupe de certain camarade à qui il avait consenti un prêt que cet emprunteur ne put rembourser à l'échéance promise. GARRY afin de ne pas laisser un vide dans la caisse n'hésita pas à hypothéquer sa petite propriété de Témara et à remettre la caisse dans l'état où elle aurait dû être et cela afin d'éviter des ennuis à ce camarade.

Et pourtant, hélas il ne fut pas compris. Lassé de ne plus être aidé, comme il l'avait espéré, GARRY envoya sa démission au Général MELLIER en novembre 1952. Ce ne fut qu'à grand-peine et à la suite de l'insistance du Général et des Vice-Présidents BERNARD et TOLIDA qu'il resta au Comité Directeur. Mais il avait été le Promoteur et le Créateur de l'Amicale. A ce sujet, il m'écrivait, ce qui le dépeint bien : « J'ai ainsi donné une leçon de caractère solide, car, comme je l'ai écrit et dit : Quand je tiens une position dans mon esprit, je ne la quitte pas. Il n'y avait que nous deux pour bien nous entendre, car, vous le savez bien, on en mettait un sacré coup, tous les deux ».

Garry préféra quitter complètement le bureau et rendit les clés : « J'ai pleuré comme un gosse », m'écrivra-t-il.

Il s'était juré de ne plus participer à aucune réunion, et ce ne fut que sur les instances des deux Vice-Présidents, BERNARD et TOLILA (des Anciens) qu'il consentit à les accompagner au Tizi N'Treten, le 11 mai 1953, pour la remise de la Croix au drapeau des Goums. Il fut heureux de retrouver là les anciens venus de Paris, MARDINI, MICHELET, POULIN, SIMIOT qui lui firent une telle fête que les jeunes qui n'avaient pas connu GARRY en restèrent ébahis.

Il assista également au banquet donné en l'honneur du 4^e G.T.M. Il ne pouvait refuser au Général PARLANGE qui l'y avait invité personnellement, et il ne fallait pas rompre la tradition commencée par un banquet offert lors de la rentrée des Goums de France et poursuivie depuis à chaque arrivée de Tabors rentrant d'Indo-Chine qui nous avaient vus chaque fois ensemble avant mon retour en France.

Et puis, ce sera le drame de ses yeux en 1954. Malgré cette terrible atteinte, son moral reprendra le dessus, car le 12 août 1954 il m'écrivait : « Je vais être aveugle... et, dire que j'en rigole... » Voilà GARRY tel qu'il était.

Au début de 1954 GARRY ne pouvait plus lire, ni écrire et en avril il devait cesser toute activité. Il dut être opéré de la cataracte de l'œil droit ; quant à l'œil gauche, il était complètement perdu. Aussi il se décida à retourner vers son pays natal, la Bretagne, le 13 août 1955, et il se fixa à Jouvente-en-Pleurtuit (Ille-et-Vilaine), à 200 mètres de la mer. Là, il continuera à exercer ses sports favoris et ira à la pêche, faisant même des filets, et il continuera à vouloir chasser, car il m'écrivait : « J'ai encore chassé, mais c'est pénible avec mon seul mauvais œil. J'ai tué un lièvre et une tourterelle et fabrique des filets pour aller à la pêche à la belle saison et... » Zidou el Goudam »...

N'est-ce pas beau de continuer ainsi la lutte contre l'adversité. Quel bel exemple de courage et de volonté...

Mais malgré cette volonté, manquant de cette camaraderie à laquelle il était habitué, et pour laquelle il avait tellement œuvré, ne trouvant dans son entourage aucun de ceux qui avaient connu cette vie marocaine, en 1961, GARRY me faisait part de son isolement qu'il désirait rompre.

Je lui répondis que dans le Sud-Ouest une section de la « Koumia » s'était formée, à laquelle je m'étais rallié et que j'avais reçu une liste assez longue de camarades anciens Goumiers habitant dans cette région. GARRY me répondit en me demandant divers renseignements sur le pays. En réponse je l'engageais bien vivement à venir se rendre compte par lui-même, me mettant à sa disposition, et finalement il vint à Pau. Ayant parcouru les alentours et trouvant que la vie à Oloron-Sainte-Marie était meilleur marché qu'à Pau, qu'il y avait une rivière pour laquelle il avait un regard amoureux, il s'y fixa en juillet 1961.

Ne pouvant lire ou écrire beaucoup, il reprit sa canne à pêche, allant même jusqu'en Espagne pêcher dans un petit lac non loin de Jaca, où il se rendait dès les premiers beaux jours, en répétant son adage favori « Zidou el Goudam ». Il y pêchait des brochets.

Mais la pêche ne lui faisait pas oublier les camarades, et sa plus grande joie était de se retrouver avec eux ; lui ayant appris que le Général PARLANGE était à Bosdarros nous nous rendîmes auprès de lui. Il eut l'amabilité de nous inviter à déjeuner et ce fut pour GARRY une bonne journée. Il pensait à faire une réunion popote à Hossegor chez Signeux, que nous avions connu lorsqu'il tenait restaurant à Meknès. Mais hélas ce bon camarade vint à nous quitter avant que nous n'ayons pu mettre ce projet à exécution.

Pour terminer, je ne saurais mieux faire, je crois, que de citer une de ses lettres, car ce passage le dépeint bien : « **Quant à moi, d'un caractère frondeur et réfractaire à ce qui n'est pas rectiligne, j'ai obtenu quelques petites citations, alors qu'autrement j'en aurais bien mérité un quinzaine, et pas de complaisance. Comme vous me connaissez j'ai toujours servi pour la satisfaction du devoir accompli. Je ne me suis abaissé devant personne et c'est toujours ainsi. Je marche droit et la tête haute, je me comporte bien avec tout le monde, et avec le sourire, toujours** ».

Rares, je pense, sont ceux qui comme Léonard GARRY, ont traversé la vie en donnant un tel exemple. Que son souvenir se perpétue parmi nous et que ce soit un exemple à méditer pour ceux qui désirent maintenir l'œuvre qu'il comença puisque la Koumia a pris la relève.

Ancien du 15^e et 12^e Goum
P.-L. DURAND,



Le Colonel COUDRY

Le Colonel COUDRY est décédé le 29 décembre 1971 après une longue et implacable maladie qui l'avait tenu hospitalisé durant 7 mois à l'Hôpital Militaire Laveran à Marseille, entouré de l'affection des siens et de l'amitié de tous ceux qui l'avaient approché pendant cette période.

Né le 24 mars 1908 dans le Jura, il entre à Saint-Cyr en 1928 et en sort deux ans plus tard avec le numéro 67 sur 336. Dès sa sortie de l'École il commence une carrière nord-africaine qui ne sera interrompue que par des séjours de guerre en Europe et en Extrême-Orient et qui ne se terminera que par le retrait des Troupes Françaises d'Afrique du Nord.

Après avoir servi au 2^e R.T.A. de 1930 à 1935, il entre aux Affaires Indigènes mande aux Unités Méharistes il reste dans ces formations jusqu'en 1940, date à d'Algérie et sort du cours des A.I. d'Algérie avec le numéro 1. Affecté sur sa délaquelle il passe aux A.I. du Maroc. Il y servira successivement à Rhafsai, Immouzer des Marmoucha, Tahar-Souk. Affecté comme Capitaine Adjudant-Major au 16^e puis au 12^e Tabor, il participe aux campagnes de France et d'Allemagne d'août 1944 à août 1945. Revenu au Maroc on le trouve au Cercle de Khenifra, à la Direction de l'Intérieur et à Sefrou où il prend le Commandement du 17^e Tabor devenu 10^e Tabor qu'il va mener au feu en Indochine de 1954 à 1955. A son

retour d'Extrême-Orient, il commande le Groupement des Maghzens Mobiles de police, puis l'Organe de liaison et d'administration des Forces Armées Royales avant d'être nommé Sous-Chef d'Etat-Major des Forces Françaises au Maroc en 1959. Promu Colonel le 1^{er} juillet 1959, il est affecté aux Affaires Algériennes et placé auprès du Préfet de Bône puis d'Alger avant d'être nommé Inspecteur Général des Affaires Algériennes en 1961, poste qu'il occupera jusqu'en septembre 1962. Il quitte alors l'Afrique du Nord où il a servi pendant de si nombreuses années et prend le commandement de la Subdivision de l'Orne où il restera jusqu'à la fin de sa carrière en mars 1965.

La Cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur, dix citations, les Croix de Guerre T.O.E. et 1939-45, la Croix de la Valeur Militaire et de nombreuses autres décorations sont suffisamment éloquents pour démontrer la valeur de soldat du Colonel COUDRY.

Mais tous ceux qui l'ont connu à un titre quelconque se rappelleront surtout ses qualités de cœur, son amour de son métier et de son travail, son souci de ses subordonnés ainsi que les sentiments d'amitié et de camaraderie qu'il savait manifester à tous. La Koumia, et plus particulièrement, la section de Marseille perdent en lui un de leurs plus fidèles soutiens et un des plus chauds partisans des liens amicaux qui nous unissent tous.

Que Madame COUDRY et ses enfants trouvent dans les lignes qui précèdent le témoignage de la respectueuse affection que nous portions à leur mari et père dont nous garderons fidèlement le souvenir.

26 janvier 1972.
Colonel RIAUCOU.

N.D.L.R. — Le Colonel COUDRY avait changé d'adresse l'an dernier. Il avait quitté Aix-en-Provence pour s'installer à :

La Musardière,
Route de Châteauneuf,
26 - DONZERES

C'est son ancienne adresse qui figurait à l'Annuaire de La Koumia et c'est pourquoi de nombreuses lettres adressées à Madame COUDRY ne lui sont pas parvenues et ont été retournées à leur expéditeur.



Gabriel ASTARIE

Un nouveau décès s'ajoute cruellement à la longue liste des deuils récents que vient de connaître La Koumia.

Gabriel ASTARIE est mort subitement dans la soirée du dimanche 30 janvier.

S'il était pour nous, qui le connaissions bien, un très excellent camarade, ceux qui l'ont approché de très près ou qui ont vécu en sa compagnie les heures exaltantes de la préparation clandestine à la libération de la Patrie, et ses combats, l'avaient déjà jugé comme un homme de cœur, loyal, et de devoir.

Goumier du 1^{er} février 1929, il participe aux rudes campagnes de l'Atlas et du Sud. Il sera, lui aussi, un artisan de la pacification marocaine jusqu'en 1934.

En février 1941, à cette époque où les Goums agissaient sous les nouallas, fourbissant leur armement désuet, Adjudant-

Chef au 65^e Goum du Tabor de de COLBERT avec le Lieutenant DHE, les Sergents-Chefs HOOCK, MALLETIER, SERVOIN et les Sergents BICHIER et CHAMBOUD, il apporta le meilleur de lui-même à la formation des goumiers et des cadres pour en faire des bâtisseurs et de vaillants soldats.

Il prend part aux campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne, jusqu'au 1^{er} mai 1946.

Quatre fois cité, dont une fois à l'ordre de l'Armée ; notamment en 1933 pour avoir exposé sa vie en se portant au secours de deux goumiers marocains blessés, sous le feu ajusté et précis des dissidents, il était Médaillé Militaire à titres exceptionnels de Guerre.

A 64 ans, il était, à Saint-Christophe-de-Double (Gironde), un commerçant très actif unanimement estimé dans toute la région. Cette estime lui a été largement prouvée par les quelque cinq à six cents personnes de toutes conditions qui se pressaient à ses obsèques le mercredi 2 février, avec les Médaillés Militaires de Coutras et leur drapeau, malgré un froid très vif.

Un émouvant éloge funèbre du disparu a été prononcé par le Colonel d'aviation PAULY, ancien marocain, Maire de Saint-Médard-en-Guizières.

La Koumia et la section du Sud-Ouest étaient présentes aux obsèques avec le Capitaine SERVOIN (Bordeaux), camarade de combat d'ASTARIE, représentant le Général SORE, et Pierre GUYOT (Caudrot - Gironde) qui ont déposé une gerbe aux couleurs de La Koumia sur son cercueil, au nom de l'Association tout entière.

Dans ces circonstances particulièrement pénibles, la Section du Sud-Ouest et La Koumia renouvelent à Madame ASTARIE et à ses deux enfants, l'expression de leurs très vives condoléances.



Monsieur Henri TERRASSE

Les officiers des Affaires Indigènes, qui ont suivi le cours de Rabat aux environs de 1930, auront appris avec une peine profonde la mort d'Henri TERRASSE, qui y fut longtemps le professeur d'histoire du Maroc et qui vient de disparaître le 11 octobre dernier, à l'âge de 76 ans. Ce grand savant, ancien élève de l'École Normale Supérieure, agrégé de l'Université et docteur ès-lettres, a terminé sa brillante carrière comme membre de l'Institut, après avoir été professeur à l'Université d'Alger, directeur de la Casa Velazquez à Madrid, directeur de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines et chef du service des monuments historiques du Maroc ; il avait été élu en 1953 membre libre non résidant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

L'œuvre importante, qu'il laisse sur le passé historique et archéologique de ra à son honneur, singulièrement ses deux ouvrages sur l' « Histoire du Maroc l'Afrique du Nord occidentale et de la péninsule ibérique fait autorité et demeure mauresque des origines au XIII^e siècle », où il a décrit la civilisation et les arts des origines à l'établissement du protectorat français » et sur « l'art hispano-de l'Espagne ou Moyen Age ; il a dirigé en outre avec maîtrise la restauration de la fameuse mosquée Al-Quaraouiyn à Fès, à laquelle il a consacré une remarquable étude en 1960.

D'autres plus qualifiés sauront parler mieux que moi de la valeur scientifique de cette œuvre. Pour moi, c'est un simple témoignage personnel d'amitié, que je voudrais apporter ici à sa mémoire ; et je le fais d'autant plus volontiers qu'il avait gardé de la première guerre mondiale, qu'il avait faite comme officier de réserve, un réel attachement pour l'armée. Pendant quatre années, j'ai eu le privilège de collaborer avec lui dans cette magnifique équipe de chercheurs, à laquelle le Maréchal LYAUTEY avait confié la tâche exaltante de découvrir et de faire connaître, sous les disciplines les plus variées, l'Empire Chérifien, alors encore fort mal exploré.

Pendant ces mêmes quatre années, dans l'intervalle qui séparait mes voyages d'enquête sociologique à travers le pays et ses confins sahariens, je retrouvais chaque jour, avec une joie et un enrichissement sans cesse renouvelés, la table que présidaient conjointement dans leur villa commune de Rabat, Henri TERRASSE et l'hispanisant Robert RICARD et que fréquenta longtemps mon maître Robert MONTAGNE, cette étonnante personnalité qui avait été successivement officier de marine, licencié en philosophie et docteur en sociologie, créateur de l'Institut français de Damas et professeur au Collège de France.

Henri TERRASSE s'y montrait un hôte incomparable par son affabilité, sa simplicité, le charme de sa parole et de son accueil, l'étendue de son savoir, sa modestie et son humour, qui coloraient agréablement la sévérité de l'histoire et de l'archéologie marocaines, comme assez curieusement aussi par son talent de polémiste politique, qui ne ménageait pas toujours, avec raison, certains de nos Résidents Généraux.

Enfin je ne saurais parler de son amitié sans évoquer son admirable courage devant la cruelle épreuve d'un précoce veuvage et tout ce que je dois à sa foi chrétienne, intensément vécue : on sentait qu'elle était l'inspiratrice et l'animatrice de sa vie intérieure, comme elle était la source de sa charité et du rayonnement, qu'il exerçait discrètement autour de lui ; le souvenir que j'en garde demeure pour moi le plus précieux.

Général DE LA CHAPELLE.



Edmond de POURTALES

Notre ami Edmond de POURTALES est décédé à la suite d'un tragique accident. Parmi la foule émue qui, le 14 décembre dernier à Paris, se pressait à ses obsèques, nombreux étaient les anciens du Maroc, des A.I., du C.E.F.I. : les Généraux DUROSOY, MASSIET DU BIEST, LECOMTE, M. Pierre LYAUTEY.

En effet, il était des nôtres depuis 1924, époque à laquelle après avoir terminé la guerre comme jeune lieutenant d'artillerie il fut appelé à Rabat par le Maréchal LYAUTEY qui le chargea d'établir des relations avec les jeunes étudiants marocains. Il accomplit également de nombreuses missions dans le bled où il noua de solides amitiés, notamment avec le Capitaine de BOURNAZEL.

En 1944, en Italie, le Capitaine de POURTALES est à l'Etat-Major de la 4^e D.M.M. chargé des liaisons avec les divisions alliées et il ne quitte pas cette division au cours des campagnes suivantes. En 1945, c'est avec la 4^e D.M.M. qu'il entre en Autriche où il restera plusieurs années à notre mission de liaison auprès du Q.G. britannique.

Edmond de POURTALES était resté l'ami fidèle et hautement apprécié pour sa distinction, sa culture et ses qualités de cœur de tous ceux avec lesquels il s'était lié au Maroc de longue date et sa disparition affecte de nombreux membres de notre association. Nous prions sa famille et ses amis de trouver ici l'expression de nos vives condoléances.

G. G.

Eirik LABONNE

M. EIRIK LABONNE, Ambassadeur de France, est mort le 12 novembre 1971 à Paris, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Ses obsèques ont eu lieu le 16 novembre en l'église de Lury-sur-Arnon (Cher).

Né en octobre 188, Eirik LABONNE était entré dans la carrière diplomatique en 1913. Envoyé en mission en Russie de 1917 à 1919, il devait y retourner comme conseiller d'ambassade à Moscou en 1925. De 1928 à 1932, il est secrétaire général du protectorat du Maroc. Après avoir été ministre à Mexico, puis sous-directeur d'Amérique au Quai d'Orsay, il fut nommé en 1936 ambassadeur auprès de la République espagnole à Barcelone. Résident général en Tunisie de 1938 à 1940, il fut ensuite, et pour quelques mois seulement, ambassadeur à Moscou, d'où il fut rappelé par Vichy en 1941.

Nommé résident général au Maroc en 1946, il devait y être remplacé par le Général JUIN dès avril 1947. Il y créa notamment le bureau d'études minières qui eut pour tâche de dresser l'inventaire du sous-sol marocain. En 1947, il devint conseiller diplomatique du gouvernement pour les études de l'organisation politique et économique de l'Union française et, en 1949, vice-président du comité d'études des zones d'organisation industrielle de l'Union française. Appelé en 1957 à la vice-présidence du Comité technique de direction de l'Organisation commune des régions sahariennes, il fut élevé l'année suivante à la dignité de grand croix de la Légion d'Honneur, principalement au titre de « pionnier de l'idée saharienne ». Il avait été élevé à la dignité d'Ambassadeur de France en 1956.

Réception en l'honneur de l'anniversaire de la Révolution Algérienne

Nous avons appris par la presse qu'il avait été donné, le 1^{er} novembre 1971, à Grenoble, au Consulat d'Algérie, une réception en l'honneur du 17^e Anniversaire de la « Révolution Algérienne ».

A cette réception assistaient les représentants des Préfets de la Savoie et de l'Isère, le délégué militaire départemental, le Colonel commandant la Gendarmerie.

De semblables réceptions auraient eu lieu dans plusieurs villes françaises.

Trop de camarades se rappellent avec une douloureuse émotion la date de la Toussaint sanglante du 1^{er} novembre 1954 en Algérie, pour ne pas s'indigner de la présence des représentants militaires français à de telles cérémonies.

Leur indignation est la nôtre.

Un sénateur de Paris a adressé le 10 novembre une question écrite au Premier Ministre en lui demandant « si la présence des autorités civiles et militaires de cette région (Grenoble) lui paraissait compatible avec le respect des victimes et de l'Armée ».

Nous sommes sûrs d'être l'interprète de tous les membres de La Koumia en nous unissant du plus profond de notre cœur à une telle protestation.

LA VIE DES SECTIONS

PARIS

MESSE POUR LE DOCTEUR BALTAZARD

Ainsi qu'il avait été annoncé dans le précédent Bulletin de La Koumia, le Général LEBLANC et les anciens du 1^{er} G.T.M. ont fait célébrer le 30 novembre dernier, en la chapelle Saint-Louis de l'Ecole Militaire, une messe pour le Docteur Marcel BALTAZARD, ancien médecin-chef du 1^{er} G.T.M. décédé le 1^{er} septembre 1971, à l'âge de 63 ans.

On peut dire que tous les anciens du 1^{er} G.T.M. de la Région parisienne s'étaient joints au Général LEBLANC :

LE BOITEUX, de SEZE, GUIGNOT, VOINOT, de GANAY, de MONTS de SAVASSE, VAILLANT, le Docteur MAURICE, de SCITIVAUX, RIVIÈRE, TESMOINGT, ZANTE, ROUSTAN, PREMOLI, nous ne pouvons les nommer tous. Le Docteur et Madame DURRIEU étaient venus du Lot pour cette circonstance.

On remarquait également les Généraux MASSIET du BIEST, PARTIOT, de LA RUELLÉ, les Colonels PICARDAT et GAUTHIER, DUTHEY-HARISPE et d'autres anciens du Maroc...

Enfin, S.E. l'Ambassadeur d'IRAN, le Général PACRAVAM, avait tenu à se faire représenter par son Premier Conseiller, le Docteur BADIE. Cette présence témoignait de l'œuvre hautement appréciée accomplie en Iran par le Docteur BALTAZARD de 1946 à 1967, des sympathies qu'il y suscita, et de la manière dont il y servit, comme il l'avait fait au Maroc, le bon renom de notre pays.

A l'issue de cette cérémonie pleine d'amitié et de recueillement, les assistants purent exprimer leur sympathie et leurs condoléances à la famille de leur ami et compagnon d'armes : sa veuve était entourée de ses quatre enfants et de Monsieur Robert BALTAZARD, son frère, lui aussi ancien du 1^{er} G.T.M. qu'il avait rejoint pendant la Campagne de France.

S'étaient excusés S.E. Monsieur Lucien PAYE, M. Pierre LYAUTEY, les Colonels WALLART et LUCASSEAU, ainsi que notre Président d'Honneur, le Général GUILLAUME.



AMICALE DES ANCIENS DE LA 3^{me} D.I.A.

Cette Amicale a eu sa « Journée d'Entraide » le 4 décembre dernier, sous la présidence effective du Général d'Armée de MONTSABERT.

Le programme comportait notamment la projection du film « La Campagne d'Italie » et un déjeuner.

Le film était précédé d'un exposé du Général Paul GANDOET, exposé grâce auquel le rôle des Goums dans cette campagne, notamment dans le corps de

montagne après le passage du Garigliano fut mis en lumière ; car — comme on a pu le voir à la Télévision — ce film, par ailleurs excellent, ne comporte aucune séquence sur les Goums.

Nous sommes heureux que cette omission ait été réparée en cette occasion, omission dont nous n'accusons personne car elle résulte, sans doute, du fait que les opérateurs du service Cinéma du C.E.F. ne se trouvaient pas sur les itinéraires particuliers suivis par les Goums.

Si l'action des Goums n'est pas visible dans ce film, c'est vraisemblablement parce qu'il n'existe aucune bande les concernant.

Notre Président d'Honneur, le Général GUILLAUME, qui commanda la 3^e D.I.A. pendant la Campagne de France, avait tenu à participer au sympathique « lunch campagnard » qui eut lieu ensuite au Club Rhin et Danube.

La Koumia était représentée par le Colonel de GANAY. Nous n'oublions pas qu'en 1944-1945, en France et en Allemagne, les G.T.M. furent le plus souvent rattachés à la 3^e D.I.A.



Le mardi 28 décembre dernier, nous avons eu la visite, rue Eugène-Flachat, du Lieutenant-Colonel COZETTE, venu d'Alger, de son fils le Capitaine Pierre COZETTE, habitant Fontenay-le-Fleury et du Commandant Roland LEGROS venu de Majorque.

Ils retrouvèrent au rendez-vous mensuel de la section de Paris au Club de Rhin et Danube MM. BENEDIC, LÉPINE, CUBISOL, MULLER.

En raison des fêtes de fin d'année, les camarades étaient peu nombreux en ce dernier mardi du mois. En regrettant vivement de n'avoir pu les rencontrer, nous les remercions de leur visite.

Le Lieutenant-Colonel COZETTE nous a priés de rectifier l'adresse portée sur l'Annuaire. En effet, 40, rue Alfred-Lelluch était l'adresse du Bureau de la section d'Alger, dont il était le Président. Son adresse actuelle est la suivante : 2, rue du Commandant-Dagnaux, à Alger.



EXPOSITION JEAN HOURRÈGUE

Jean HOURRÈGUE, peintre de talent et beau-frère de notre ami NAZE, exposait ses œuvres dans une galerie versaillaise du 5 au 20 novembre 1971.

Nous avons pu apprécier à leur juste valeur près de 50 toiles ou aquarelles aux sujets divers, allant de la délicate Venise à la Seine nostalgique, en passant par la tendre Bigorre.

Toutes ces œuvres respiraient sincérité, fraîcheur, sensibilité. « Elles parlent au cœur », comme le dit justement Paul GUTH.

Nous ne doutons pas du succès rapide d'un artiste si attachant et nous lui présentons ici nos vifs compliments et notre sincère admiration.

Général M. TURNIER.

HOMMAGE DE L'INSTITUT PASTEUR AU DOCTEUR BALTAZARD

Le 25 février 1972, à l'Institut Pasteur, une « journée » était consacrée à la mémoire du Professeur Marcel BALTAZARD. Le Professeur J. MONOD, S.E. M.H. PAKRAVAN, Ambassadeur d'Iran en France et d'éminentes personnalités retraçèrent la carrière de notre ami au Maroc, en Iran et en France. Madame BALTAZARD avait eu la délicate attention de faire envoyer des invitations à La Koumia, qui était représentée par le Colonel LÉBOITEUX.



9 janvier 1972 :

CÉRÉMONIES POUR LE XX^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU MARÉCHAL DE LATTRE

La messe fut célébrée à 10 h 45 en l'église Saint-Louis-des-Invalides, en présence de Madame la Maréchale de LATTRE de TASSIGNY, qui était accompagnée des Généraux BETHOUARD, GUILLAUME et BAILLIF. Le Général USUREAU, Gouverneur Militaire de Paris représentait le Président de la République et tous les membres du gouvernement étaient présents ou représentés. Parmi les nombreuses personnalités présentes du monde parlementaire, diplomatique, militaire, académique ou des grands corps de l'Etat, on remarquait M. VIVIEN, ministre ; M. MALRAUX, ancien ministre et ancien de la 1^{re} Armée. Le fanion des Goums était présent dans le chœur, parmi tous les drapeaux des Amicales.

La messe était concélébrée par cinq anciens de la 1^{re} Armée. L'homélie fut prononcée par le chanoine BOCKEL, venu de Strasbourg pour rendre un chaleureux et pieux hommage au libérateur de l'Alsace.

Une très nombreuse assistance remplissait l'église.

Dans l'après-midi, eut lieu l'inauguration d'une place commémorative apposée sur l'immeuble où le Général de LATTRE vécut ses dernières années, 4, Place Rio-de-Janeiro. Après un très beau et véridique discours du bâtonnier BONDOUX, ancien aide de camp du Maréchal en France et en Allemagne, on entendit l'hommage prononcé par M. VERDIER, Préfet de Paris.

Enfin, la plaque fut dévoilée par M. LÉONARD, premier président de la Cour des Comptes et président de la Fondation Maréchal de LATTRE, et par le Général BAILLIF.

La musique et un détachement du 8^e R.T. rendaient les honneurs.

De nombreux anciens des Goums et des A.I. assistaient à ces cérémonies au premier rang desquels, malgré son état de santé, le Général GUILLAUME.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RHIN ET DANUBE (8-9 janvier 1972)**

Juste avant cette cérémonie s'était terminée, rue Eugène-Flachat, cette Assemblée Générale commencée la veille à 9 h.

La Koumia y était représentée par le Lieutenant-Colonel de GANAY, membre du Comité National.

La Koumia s'associe aux vœux exprimés dans la motion finale votée par cette assemblée, notamment l'érection d'un monument à Paris à la mémoire du Maréchal de LATTRE, l'aménagement définitif de la nécropole de Sigolsheim, l'indemnisation juste et rapide des rapatriés d'Afrique du Nord, l'application aux anciens harkis de dispositions équitables, enfin que l'amnistie ne soit pas atteinte par des mesures d'applications restrictives.

A 13 h, déjeuner amical de 200 couverts au Cercle Militaire, Place Saint-Augustin, à l'issue duquel M. DISSLER, représentant le Ministre des A.C. prit la parole avec une chaleureuse conviction et fut vivement applaudi. Le Général BAILLIF, Président National, lui répondit. Enfin, les Généraux BETHOUARD et du VIGIER prononcèrent quelques mots d'amitié.



30 janvier 1972 :

**MESSE ANNUELLE POUR LE MARÉCHAL JUIN
ET LES SOLDAT DU C.E.F.I., MORTS POUR LA FRANCE**

Comme chaque année, à la fin du mois de janvier, cette messe a été célébrée en l'église Saint-Louis-des-Invalides, en présence de Madame la Maréchale JUIN. Une très nombreuse assistance au premier rang de laquelle on remarquait le Général et Madame GUILLAUME, témoignait de la fidélité du souvenir et de la reconnaissance dont le Maréchal JUIN est l'objet et, avec lui, tous ceux qui, sous son impulsion, ont préparé en Afrique et mené en Italie le combat pour la libération de la Patrie.

Dans l'homélie, furent éloquemment mais simplement rappelées à l'assistance les vertus dont le Maréchal JUIN donna l'exemple et principalement sa foi.



**BANQUET ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'AMICALE DES ANCIENS DU C.E.F.I.**

Le même jour, eut lieu, au Mess de l'Ecole Militaire, un banquet qui réunissait autour de Madame la Maréchale JUIN plusieurs centaines d'anciens du C.E.F.I. et d'amis. A la table de La Koumia, on remarquait notamment le Général et Madame PARTIOT. Ambiance très chaleureuse et sympathique. A l'issue du banquet, la Maréchale JUIN s'en montra très touchée et très heureuse ainsi que du nombre croissant des participants d'une année à l'autre. Elle souhaita une participation encore plus nombreuse l'an prochain et nous sommes heureux de nous faire ici l'écho de son souhait, partagé par tous les présents.

L'Assemblée générale de l'Amicale du C.E.F.I. se tint sur place, à l'issue du banquet. Nous indiquons que le Siège de cette Amicale a été transféré à l'adresse suivante :

19, Rue Saint-Marc
PARIS-2^e
Tél. 742 - 94.52



Une messe à la mémoire du Général MELLIER a été célébrée en la chapelle de l'Ecole Militaire le lundi 24 février à 11 heures, en présence de Madame la Maréchale JUIN et du Général et de Madame GUILLAUME.

Nous ne pouvons citer tous les nombreux membres de La Koumia qui assistaient à cette pieuse cérémonie ; notons en particulier les Généraux SPILLMANN, MASSIET DU BIEST, LECOMTE, PARTIOT, de SAINT BON, TURNIER, et nos amis A. JOUHAUD et G. CROCHARD.

LYON

Au cours de la période écoulée, la « KOUMIA » a été représentée par une délégation et le fanion de la section aux cérémonies suivantes :

- Le 7-11-1971 : Messe pour les Anciens Chasseurs morts pour la France.
- Le 11-11-1971 : Cérémonies commémorant l'Armistice du 11-11-1918.
- Le 5-12-1971 : Messe pour les Anciens Combattants de la Libération morts pour la France (2^e et 5^e D.B. RHIN DANUBE - KOUMIA - Anciens d'A.F.N. et Mouvements de Résistance).
- Le 30-1-1972 : Messe pour les morts de la Coloniale.
- Le 6-2-1972 : Messe pour les morts de la Légion Etrangère.
- Le 15-2-1972 : Messe pour les morts de l'Association Inter-Armes des Sous-Officiers de réserve de Lyon.

*
**

Parmi les nouveaux arrivés dans la garnison de Lyon, nous avons retrouvé des anciens goumiers : Le Lit-Colonel **MAGNENOT Joseph** que nous avons connu au 8^e Tabor, alors qu'il était adjoint au Capitaine MARMARA, au 80^e Goum, et le Commandant **BORDES Robert**. Le premier a pris le commandement du G.M.R. N^o 5, le second est son adjoint.

MAGNENOT, qui était goumier, depuis 1949, a suivi le cours des A.I. en 1953, il a été ensuite affecté aux A.I. de OUARZAZAT qu'il a quittées, en 1956, pour prendre le commandement du 60^e Goum à Imi N'Tanout.

BORDES est entré aux Affaires Indigènes en 1953, Il a servi à Immouzer des Marmoucha, puis à Khafsai, ensuite au 57^e Goum (Missour - Berkane) et à Boured, dont il a été le dernier chef de poste, enfin à Tahala et, après un séjour au bureau d'études générales (1957-58) à Guenfonda, puis à Oujda.

Avec **BAUDOT** qui commande le 99^e R.I.A., à Sathonay, la « Koumia » qui a pris les rênes du G.M.R. 5 est très bien représentée dans la garnison de Lyon...

*
**

ENCORE UN ANCIEN GOMIER : Le Préfet de l'Ain.

Le 24 janvier dernier, à la suite d'une Assemblée Générale, tenue à Bourg, pour la constitution de l'Association « Foyer des travailleurs célibataires de l'Ain » à laquelle il assistait, le Colonel Le PAGE a fait une visite au Préfet DUPOISAT.

Celui-ci, qui a servi avant la dernière guerre, aux Affaires Indigènes du Maroc, s'est trouvé bloqué en France après le débarquement américain de novembre 1942. Il a alors pris une part active dans les mouvements de résistance du Département de l'Ain où il a fait une brillante reconversion dans l'administration Préfectorale.

Monsieur DUPOISAT est depuis plus de dix ans Préfet de l'Ain. Il est Colonel de réserve et Officier de la Légion d'Honneur.

*
**

de NHATRANG (Viet Nam) où il est toujours, notre camarade **H. MAZIN**, a adressé aux anciens goumiers de la région Lyonnaise ses meilleurs souhaits de bonne année.

*
**

P. REYNAUD, de Lyon, nous fait parvenir ce poétique récit du mariage de la fille de notre ami THOMMERET, ancien du 3^e Tabor.

MARIAGE EN NORMANDIE :

ODILE THOMMERET ET JEAN-CLAUDE BROUDIN

23 octobre 1971 au village Le Mérierault (Orne), brille un soleil estival.

A 10 h, M. le Maire unira Odile, fille unique de notre camarade Charly THOMMERET, avec le Gendarme Jean-Claude BROUDIN.

Mariage militaire, rare en ce lieu, avec la grande tenue de l'époux qu'accompagne l'oncle de sa femme, grand ami des Goums, le Capitaine Fernand GUILLOCHON.

Le cortège de la mairie à l'église paroissiale fera découvrir les élégantes robes des dames et jeunes filles.

Une foule d'amis des deux familles assiste à l'office religieux d'une haute spiritualité. Les chants choisis par la nouvelle mariée furent remarquablement interprétés par la chorale.

Dans les salons de l'hôtel, la réception mise au point par Madame THOMMERET combla les nombreux invités. Pendant ces agapes parvinrent plus de 50 télégrammes de compliments. Nous retiendrons celui de notre ami Marcel DEKYVERE et Madame.

Les heures étant douces, à l'extinction des étoiles succéda, hélas trop rapidement, l'apparition d'une voûte azurée. Que ce signe de clémence procure le bonheur à ce couple à l'aube de son avenir si bien préparé.

P. REYNAUD.



MARSEILLE

ACTIVITÉS DU 4^{me} TRIMESTRE 1971

Comme les années précédentes la section de Marseille s'était mise en sommeil au cours de l'été permettant à chacun de jouir pleinement de la période des vacances.

Le retour de l'automne a vu la reprise de ses activités.

Le Commandant MERLIN, en l'absence du Président — en cure thermale — avait bien voulu se charger de l'organisation d'un déjeuner qui a eu lieu le 7 novembre 1971 à l'Hostellerie de l'Esplanade à Rians, charmante petite bourgade du Haut-Var située dans un cirque entouré de collines boisées de chênes aux feuillages roussis par la saison.

De nombreux camarades avaient répondu présent à cette invitation puisque nous nous retrouvions 75 convives autour de la table, épouses ou invités compris. Etaient présents à ces agapes les anciens suivants de la Koumia : BRIAN, BEDET, BERA, BUSAC, BUSI (avec le fanion de la section et qui a exposé quelques jolies gravures représentant des goumiers en djellabas, qu'il avait rapportées d'un récent voyage au Maroc), CARON, CHOLET, COSTE, Mme COUDRY, DAVID, DELHUMEAU, DESBROSSE, DORCHE, DUBARRY, FILHOL, FRANCESCHI, GAROUE (venu de Grenoble et que de nombreux camarades ont retrouvé avec plaisir à commencer par le Colonel RIAUCOU qui a ainsi retrouvé un camarade de promotion perdu de vue depuis de nombreuses années), Mme la Générale GAUTIER, GIANNINELLI, LAVOIGNAT, LANCRENON, MERLIN, MONTJEAN, NEIGEL, NICOLET, POTIER, RÉ, RIAUCOU, ROMMENS, Mme SANTONI, TIVOLLE, TURC, VITU, LAROUSSE.

Bon nombre de membres s'étaient excusés de ne pouvoir se joindre à nous pour ce déjeuner retenus par des obligations professionnelles, familiales ou sanitaires. Ils sont cités ci-après : ABRASSART, LE BACHELET, BADIE, BEAU, BONFILS, BRINES, BURAVANT, CAVALIER, CHAUVON, COUFFRANT, FERLANDO, FERMAUD, FERRÉ, FOUCAULD, FOUQUART, FOURNIER, GOULE, HOOCK, HUTINEL, LABRAT, Mme LAROYENNE, LÉGER, Mme LEGOUX, LEROUX, LOIRY, MORIN, PARA, PERRY, RAVAL, SARRAZIN, SAVIN, TERUEL, VERLET.

Au dessert le Colonel RIAUCOU a fait part à l'assistance des événements ayant marqué la vie de la section depuis la dernière réunion. Il a ainsi communiqué les fiançailles de Mlle BADIE, de Montpellier, fille du Commandant BADIE avec le Lieutenant Dominique AIGUEPARSE, le décès de Madame HUTINEL, épouse du Colonel, l'état de santé du Colonel COUDRY et l'intervention du Lieutenant GOUY en faveur d'un de ses jeunes amis, M. NAKUL qui a effectué assez récemment un voyage au Maroc. Le Président a proposé que ce jeune homme soit notre invité lors d'une prochaine réunion et qu'il soit invité à nous faire une causerie accompagnée de projection de diapositives sur son voyage au Moghreb. Cette proposition a recueilli l'ensemble des suffrages de l'assemblée et M. NAKUL sera contacté dans ce but.

Il a été également communiqué à tous le projet de la prochaine réunion qui pourrait se tenir à Fontvieille (entre Arles et Tarascon) au cours du premier trimestre 1972. Cette proposition a elle aussi rencontré l'unanimité des présents. Les prospections préliminaires à cette réunion avaient d'ailleurs déjà été effectuées par le Commandant HOOCK, qui en est ici remercié.

Le Colonel RIAUCOU a demandé que le Bureau actuel de la section, fortement amputé pour des raisons diverses soit complété au moins en ce qui concerne les places de secrétaire et de trésorier et il a proposé que le commandant DESBROSSE soit chargé des fonctions de secrétaire et l'Adjudant-Chef FRANCESCHI de celles de trésorier ce qui n'a soulevé aucune objection de quiconque. COUDRY est en effet décédé le 29 décembre à l'hôpital militaire Laveran, à Mar-

**

La fin de 1971 devait malheureusement être marquée par le décès d'un camarade regretté de tous pour ses qualités de cœur et de camaraderie. Le Colonel seille où il était en traitement depuis sept mois. La levée du corps a eu lieu à Marseille le 31 décembre en présence d'une délégation de la Koumia comprenant : le Colonel RIAUCOU et Madame, le Commandant DESBROSSE et Madame, le Commandant DUBUS et Madame, le Commandant NEIGEL et Madame, Madame la Générale GAUTIER, les camarades suivants : Lieutenant Colonel BRIAN, Commandant DUBARRY, Commandant MERLIN, Commandant LAVOIGNAT, Capitaine ROMMENS, Capitaine LAROUSSE, Sergent-Chef LABBAT.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Donzère le 3 janvier et la Koumia y était représentée par Madame la Générale GAUTIER, représentant le Général GUILLAME dont elle a exprimé les condoléances à la famille du Colonel COUDRY et par le Commandant et Madame NEIGEL.

La section de Marseille avait fait déposer une gerbe au nom de la Koumia sur le cercueil du Colonel COUDRY.

NICE - COTE-D'AZUR

COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS

Les réunions mensuelles se sont fidèlement tenues les 16-6-71, 20-10-71, 17-11-71, 15-12-71 et 19-1-72. Elles ont toujours lieu au Café de Paris (1^{er} étage, 22, rue Pastorelli à Nice) chaque troisième mercredi du mois de 17 à 19 heures. Elles groupent en général un noyau de fidèles : AUBERT, BURQUET, BERTHON, CAILLES, GILBAN, EUGÈNE, GUÉRIN, GUERMOUCHE, LACROIX, BENOIST, LE-GOUIX, MONTGOBERT, NIVAGGIONI, MERCIER, Monseigneur SOURIS, Commandant MERCIER, Docteur GUYARD et Contrôleur COSTA.

Se sont inscrits à la Section :

Intendant BREY, 7, boulevard de Stalingrad à Nice.

Commandant Roger MATHONIERE, Le Jupiter, 2, avenue du Monastère à Nice, qui, avec son dévouement habituel, a obtenu de la Section Niçoise de Rhin et Danube (50 A, rue Giofredo à Nice) une sorte de boîte postale qu'il relève tous les lundis.

S'est retiré du fait de « mutation » :

Le Commandant DELUC qui s'est reclassé au Comité National pour les Musulmans Français (Palais Royal, Paris-1^{er}).

Retour définitif en métropole :

Le Commandant Henri DEMAÏN signale dans une lettre du 1^{er} janvier son retour définitif du Laos ; sa résidence unique n'est plus qu'à Grasse, 15, avenue Thiers.

Faire-part de mariage :

Marc DEMAÏN, fils du Commandant Henri DEMAÏN, épouse à Anaba, Mademoiselle Claudette JORDY, de Toulouse, en décembre 1969.

Benoit CHARVET, fils du Commandant Georges CHARVET épouse à Neuilly, le 20 février 1972, Mademoiselle Martine GELIOT.

Faire-part de naissance :

Stéphane DEMAÏN, petite-fille et neuvième petit-enfant du Commandant Henri DEMAÏN, née à Grasse, le 15 octobre 1971.

Nos hôtes :

Nous ont fait l'honneur et le plaisir de se signaler à nous :

- le Général et Madame Roger MIQUEL,
- le Général PARLANGE,
- le Colonel JOUIN,

qu'ils en soient remerciés.

Faits particuliers :

11 novembre 1971 : présents au Monument aux Morts : les Colonels GUERMOUCHE et GUÉRIN.

Présent à la réception à la Préfecture : le Commandant Georges CHARVET.

15 janvier 1972 : dîner de 62 couverts au Cercle des Officiers de Nice, dont il est rendu compte par ailleurs.

REPAS DU 15 JANVIER 1972

Ainsi qu'il en avait été décidé à la réunion du 17 novembre et confirmé le 15 décembre, un dîner de la Section a eu lieu le 15 janvier 1972 à 20 heures, dans les salons du Cercle des Officiers de Nice.

Le 15 janvier, la réunion organisée par Roger MATHONIERE se révéla un franc succès. Groupés autour du Général PARLANGE, Président d'Honneur de l'Association, qui avait bien voulu accepter cette présidence momentanée, 62 convives ravis de se revoir ont passé une très agréable soirée dans une vaste salle à manger, délicatement fleurie et servie par un escadron « rose » à la hauteur.

Y ont pris part : Général PARLANGE, Monseigneur SOURIS, Contrôleur Civil COSTA et Madame, Docteur GUYARD, Généraux MIQUEL et Madame, THIBAULT et Madame, WARTEL et Madame, Madame BAYARD, Madame MANSUY, Madame MATHURIER (veuve du Capitaine LITAS), les Colonels BENOIST, BERTHON et Madame, BRAINI et Madame, COULOMBEL et Madame, DELHUMEAU, DENAIN, DORANGE, GUÉRIN et Madame, Madame de BOUCHONY, GUERMOUCHE, LA-CROIX et Madame, LEBLOND et Madame, MONTGOBERT, MONTJEAN, RIAUCOU et Madame, TIVOLE, VERLET et Madame, GÉRARD et Madame, LE ROUX, Commandant BURGUET et Madame, CHARVET, FRANCESCHITTI « Chaoui » et Monsieur SABATIER, KING, MATHONIERE et Madame, TASSONI, ROUMMENS et Madame, Capitaine DESBROSSE et Madame, Capitaine TERUEL et Madame, Lieutenant PASQUIER, plus nos invités le Colonel et Madame LACOTE, délégué départemental qui avait bien voulu nous ouvrir ses portes et Monsieur et Madame TOUBOUL, président de la Section locale de Rhin et Danube.

Au dessert, en quelques mots, le Colonel GUÉRIN souhaite bon anniversaire au doyen d'âge de notre réunion, le Commandant BURGUET qui abordait gaillardement ce jour son 87^e printemps, remercia les convives lointains qui avaient fait l'effort de se joindre à nous, en particulier RIAUCOU, président de la Section Marseillaise, les Généraux THIBAULT et WARTEL, les Colonels MONTJEAN, DELHUMEAU, LANCRENON et VERLET. Puis, il fit part des regrets que lui causait l'absence de camarades du fait de la maladie, comme le Commandant MERCIER, le Contrôleur BARBARIN, les épouses de BENOIST, MONTGOBERT, GUERMOUCHE et MONTJEAN, ou de l'absence comme DEMAIN, DELUC, LANIBOIS et GILBAIN, sans oublier le Général d'Armée GUILLAUME dont l'état de santé préoccupait chacun.

Puis, Monsieur le Contrôleur COSTA, ancien Chef de Région, fit avec éloquence, une remarquable éloge du travail A.I./Contrôle qui nous rappela les meilleures heures de notre vie active.

Enfin, le Général PARLANGE tira les conclusions de notre réunion en quelques phrases pleines d'humour et de gentillesse comme il en a le secret, sans oublier bien entendu le rappel du paiement de nos cotisations.

*
**

EXTRAIT DE L'ALLOCUTION

**DE M. LE CONTROLEUR CIVIL, CHEF DE RÉGION COSTA,
A LA RÉUNION DE LA SECTION DE NICE,
LE 15 JANVIER 1972**

Mesdames, Messieurs,

Ma présence parmi vous, à titre personnel, témoigne clairement de l'amitié que je garde aux Anciens des Goums Marocains et des Affaires Indigènes.

Quand un Contrôleur Civil rencontre un Officier des Affaires Indigènes — ce qui est assez fréquent à Nice — de quoi parlent-ils ? du Maroc.

C'est ce que je vais essayer de faire, aussi brièvement que possible, devant un auditoire qui a connu ce beau pays, à la modernisation duquel nous avons

œuvré, ensemble, durant d'inoubliables années ; pour ma part, quarante quatre années, les plus belles et les plus riches de mon existence.

On ne peut évoquer le souvenir du « Maroc », sans y associer celui de « Lyautey », deux noms étroitement et indissolublement liés à celui de « Protectorat », qui désignait, alors, ce système original de colonisation qui présida aux destinées du Maghreb pendant plus de quarante ans.

Mon propos n'est pas de dresser le tableau des différentes étapes qui ont jalonné l'œuvre du Protectorat au Maroc. Je me bornerai à rappeler — en m'abstenant de tout commentaire — les principes et les directives posés par le Général Lyautey, pour définir et préciser le rôle des autorités françaises dans la mission qui devait être, à la fois, celle des Officiers de Renseignements (appelés plus tard officiers des Affaires Indigènes) et des Contrôleurs Civils, en prenant pour base le droit de contrôle et les délégations de certaines prérogatives de souveraineté que le Protectorat conférait au pays protecteur.

— Ces quelques précisions mettent l'accent sur l'étendue et la grandeur de la tâche commune aux Officiers des Affaires Indigènes et aux Contrôleurs Civils qui, bien qu'appartenant à deux Grands Corps d'origine et de formation différentes, étaient rattachés à une même Direction confiée — à l'image de la Résidence Générale — tantôt à un militaire et tantôt à un civil, au gré des circonstances.

— Nous pouvons être fiers de l'œuvre considérable accomplie par la France au Maroc, en moins de quarante ans. C'est à cette magnifique réalisation que les Officiers des Affaires Indigènes et les Contrôleurs Civils se sont consacrés, avec une foi, un dévouement et un courage admirables.

A ce propos, il serait injuste de passer sous silence la participation de leurs fidèles épouses à la poursuite de cet objectif, par leur esprit d'observation, leur perspicacité, leurs activités sociales, et, aussi, par les privations qu'elles enduraient, avec résignation, dans les postes les plus déshérités.

— Cette œuvre, jamais égalée dans les autres possessions françaises d'Ouverture-Mer, est inscrite sur le terrain, dans les mémoires et dans les cœurs des « vieux marocains », anciens protecteurs ou protégés.

— En ce qui concerne plus particulièrement les Goums, dont l'encadrement était, en majeure partie, assurée par des Officiers des Affaires Indigènes, auxquels s'étaient joints, lors de la seconde guerre mondiale, quelques Contrôleurs Civils, je n'ai pas qualité pour estimer le rôle qui leur fut assigné, au Maroc d'abord, puis en France, en Italie, en Allemagne, en Indochine et en Algérie ; mais je me dois de souligner, autant par conviction que par amitié pour leurs valeureux Chefs, que sur ces différents champs de bataille, les Goumiers ont rivalisé d'ardeur, de courage et d'endurance avec leurs frères des troupes régulières.

— Aussi bien, est-ce avec empressement, que j'ai adhéré à la section des Alpes-Maritimes des Anciens des Goums Marocains et des Affaires Indigènes, et que je lis, toujours avec attention et intérêt, le Bulletin de liaison de « La Koumia ».

— Je ne voudrais pas clore cette brève rétrospective, sans évoquer le souvenir de deux éminents disciples du Maréchal Lyautey, sous l'autorité directe desquels j'ai passé, à Rabat, les trois dernières années de ma carrière de Contrôleur Civil :

Le prestigieux Maréchal JUIN, stratège incomparable, spécialiste des troupes nord-africaines, à la tête desquelles il participa à la libération de la France, avec une habileté, un courage et un succès qui firent l'admiration de tous les combattants, alliés ou ennemis, admiration mise en lumière par la solennité de ses obsèques, atténuant ainsi le caractère dramatique de sa triste fin ;

le Général GUILLAUME, à qui les Goums Marocains devaient la réputation méritée de troupes d'élite, pour leurs nombreuses victoires dans les combats en rase campagne ou en montagnes, et vers qui vont mes souhaits de santé et d'heureuse retraite.

— Il m'est également très agréable de relever l'amicale présence, parmi nous, de deux grand Chefs, que j'ai retrouvés avec beaucoup de plaisir :

le Général MIQUEL, que ses brillants états de service ont poussé vers les sommets les plus élevés dans la hiérarchie militaire ;

le légendaire Général PARLANGE, dont les exploits et la popularité ont franchi les frontières du Maroc, pour s'étendre à l'Algérie, avec le succès que vous savez.

Enfin, j'adresse mes compliments et mes remerciements au Colonel GUÉRIN, pour la parfaite organisation de cette réunion du souvenir, véritable fête de famille, rehaussée de l'aimable assistance de Madame la Générale MIQUEL, à qui je renouvelle l'expression de mes déferents hommages.

Et, puisqu'il en est temps encore, je profite de cette heureuse circonstance pour vous offrir, en ce début d'année, mes vœux les meilleurs, de santé et de bonheur. »

*
* *

*ALLOCUTION DU GÉNÉRAL PARLANGE,
A LA RÉUNION DU 15 JANVIER 1972*

« Mon cher Président,

Laissez-moi vous dire ma reconnaissance et le plaisir que j'ai à me retrouver au milieu de tant de vieux camarades, vous d'abord, anciens du Tafilalet, tous vos visages évoquent pour moi des époques et des circonstances qui comptent parmi les meilleures de ma carrière.

Comme vous je suis navré que notre Patron, le Général GUILLAUME n'ait pu réaliser le projet d'être des nôtres aujourd'hui. Souhaitons-lui un prompt rétablissement et l'assurons de notre fidèle attachement et de notre très respectueuse amitié.

Merci mon cher GUÉRIN de me permettre de retrouver notre cher et vieil Aumônier d'Agadir, Monseigneur SOURIS, qui, pendant de longues années fut le compagnon fidèle de nos joies et de nos peines. Je suis heureux de constater qu'il est toujours égal à lui-même, malgré son âge respectable et les épreuves desquelles la vie ne l'a pas épargné.

La Koumia se réjouit et est fière de compter parmi les participants de cette réunion locale M. le Contrôleur Civil Chef de Région COSTA.

Votre présence Monsieur le Contrôleur est la concrétisation de l'union de nos deux corps, qui pendant leur courtes existences ont œuvré avec le même idéal, la même foi, le même désintéressement, la même compétence, en union parfaite à la grandeur et l'émancipation de nos amis Marocains.

La Koumia compte déjà un certain nombre de nos camarades du contrôle, que tous les autres sachent qu'ils sont chez eux, chez nous, que notre association est prête à les accueillir.

Mon cher Général MIQUEL, je remercie GUÉRIN de m'avoir donné l'occasion de vous faire des excuses publiques. J'ai droit de votre part à tous les qualificatifs de réprobation, pour mon impardonnable silence et mon manque de parole aux promesses d'aller vous voir dans le Lot. Ne croyez surtout pas à l'oubli ou à l'indifférence. Mettez mon attitude sur le compte de ma paresse épistolaire bien connue et les mauvais tours que me jouent mon âge et ma santé. Et croyez mon Général à ma très fidèle amitié scellée depuis 1920 par tant de souvenirs communs.

Mesdames, mes chers amis,

Je n'ai pas besoin de vous dire ma joie de me retrouver au milieu de vous tous et combien je suis sensible à la pensée de votre Président de m'avoir convié

à cette réunion et aussi au geste de certain d'entre vous qui ont fait de longs déplacements pour être des nôtres.

En tant que représentant de la maison-mère, je tiens à vous féliciter de poursuivre le but de notre association qui, sans aucunes tendances politiques, religieuses et philosophiques n'a pour but que de perpétuer le souvenir de tous les nôtres Français et Musulmans qui sont morts au service d'une cause qui fut le but de notre vie. De conserver et d'exalter le souvenir de nos unités de combat. D'aider les familles, les veuves et les camarades touchés par le malheur.

Les seules ressources dont disposent nos œuvres sociales sont : les cotisations, les dons et d'éventuelles subventions. Je me permets donc d'être l'interprète du secrétaire général pour vous demander de payer régulièrement vos cotisations et faire de nouveaux adhérents. A ce sujet de vous signale que nos sections comptent presque autant de sous-officiers que d'officiers. Ils ont d'ailleurs leur place ici parmi étant donné la part qu'ils prirent à l'action des Goums.

Merci mon cher GUÉRIN et mes félicitations pour l'impulsion que vous donnez à votre section du Sud-Est. Je suis certain qu'une prospection de la région permettra d'augmenter le nombre des adhérents ; le dévouement et l'esprit d'organisation de MATHONNIÈRE viennent d'en donner la preuve, il sera pour votre section une aide précieuse.

Au cours de la dernière assemblée générale à Biarritz, après discussion il a été décidé que la prochaine se tiendrait à Paris. Espérons que nous y seront nombreux.

Fidèles à la tradition qui nous est chère et que beaucoup nous envient, continuons à faire que la Koumia perpétue cet esprit de camaraderie unique des Goums et des A.I. pour que ne sombre pas dans l'oubli le souvenir de ceux qui par leur sacrifice ont contribué à faire la réputation glorieuse de nos unités.

Comme vous mon cher Président, je tiens au nom de la Koumia, à remercier le Colonel LACOTE, grâce à qui cette réunion a pu avoir lieu dans un cadre intime digne de notre association. »



CORSE

L'assemblée générale de la section Corse a eu lieu le samedi 22 janvier 1972 à 15 heures dans les salons de la mairie de Corte mis très aimablement à la disposition des camarades de Corse par un des leurs, Maître PIERUCCI, maire de Corté.

Etaient venus, malgré la neige et le très mauvais temps : d'Ajaccio : MONDO-LONI ; de Bastia : BERTHELOT, MURRACCIOLE Joseph ; de Corté : CAMPANA, PIERUGGI, SANTUCCI, Madame Jacques RIS, POLETTI, CALENDINI ; de Balagne : DUPRAT, MURRACCIOLE Robert, THOMAS, VESCOVALI.

A cette assemblée, assistaient également le Lieutenant-Colonel BORIE et le Commandant BUAT-MENARD, de Paris, en séjour touristique en Corse.

S'étaient excusés : les camarades Xavier COLONNA, FRATICELLI, FERRACCI, OTTAVI.

Représentant le Général TURNIER, le Commandant BUAT-MENARD remercie Maître PIERRUCCI et la Ville de Corte de leur hospitalité, transmet à l'assemblée le souvenir du Président et des membres du Bureau et expose la nécessité de remplacer le regretté Commandant MARCHETTI-LECA à la tête de la section.

Après consultation des membres présents, ceux-ci proposent de nommer Président le Commandant Joseph CAMPANA qui habite Corté où il a l'occasion de rencontrer les nombreux camarades de Corse de passage dans cette ville.

Mise aux voix, cette proposition est adoptée à l'unanimité. Sont également nommés :

Président d'Honneur : Maître PIERRUCCI, Maire de Corté.

Délégués chargés des liaisons :

pour la région d'Ajaccio : Jean FERRACCI.

pour la région de Bastia : Joseph MURRACIOLE.

pour la région de Calvi : Xavier COLONNA.

A l'issue de la réunion, un champagne d'honneur fut offert par la municipalité de Corté aux membres présents, qui purent échanger des souvenirs communs et évoquer les opérations de la libération de la Corse en septembre 1943, auxquelles participait le 2^e G.T.M.

Avant leur départ de Corse, le Lieutenant-Colonel BORIE et le Commandant BUAT-MÉNARD purent se rendre au monument aux morts du Col du Téghime, où ils constatèrent avec plaisir qu'une nouvelle plaque commémorative des combats de 1943 avait été placée par les soins du Commandant MARCHETTI-LECA en remplacement de celle qui avait été brisée par des vandales.

Ils se rendirent également aux cimetières européen et musulman de Saint-Florent où reposent les morts de ces combats et dont les tombes sont bien entretenues.



SUD-OUEST

LA 5^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION S'EST TENUE EN AGENAIS LE 3 OCTOBRE 1971

Nomadisant sur ses vastes espaces, la Section du Sud-Ouest avait choisi le Lot-et-Garonne cette année pour sa grande djemâa annuelle.

Sur les propositions de ZUSCHMIDT - « Pruneautier » local, selon les termes du Capitaine GIRARDOT (Vuillafans), le bureau retenait Aiguillon, « station verte de vacances », située au confluent des deux oueds qui s'étreignent amoureusement sous les vestiges de l'ancienne place forte d'où DUGUESCLIN chassa les Anglais.

Au pays du « Bien-Vivre », il était logique de placer sous le signe du pruneau la « diffa » qui accompagne traditionnellement ce grand rassemblement tribal.



FLASHES SUR L'ASSEMBLÉE

Dans la grande salle des fêtes, aménagée pour les besoins de la cause, au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, face à l'auditoire, siégeaient le Général PAR-LANGE, Président d'Honneur ; le Général SORE, Président de la Section ; le Colonel LIMOUSIS ; le Capitaine NAZE et l'Adjudant-Chef DAROLLES.

Après avoir subi le flot des questions des représentants de la presse régionale et locale, et essuyé les flashes de leurs reporters-photographes tandis que se réitéraient les appels extérieurs au rassemblement, le Général SORE déclarait ouverte la 5^e assemblée générale.

Saluant et remerciant la nombreuse assistance, car 125 personnes sont réunies à Aiguillon, il s'adresse ensuite tout spécialement à Monsieur BOY, Maire-Adjoint, représentant M. le Conseiller Général JAMET, Maire d'Aiguillon, pour remercier la Municipalité d'avoir mis obligeamment cette belle salle à la disposition de la Koumia. Il félicite chaudement les artisans de cette nouvelle réussite qui, sous sa direction, ont su mettre sur pierre une organisation sans faille.

Le Capitaine NAZE, dans la lecture du rapport moral fait le tour d'horizon annuel des activités de la Section. En outre, il informe l'auditoire qu'une vaste campagne de presse conduite dans tout le Sud-Ouest, a révélé au public l'existence de la Koumia. Elle a provoqué l'adhésion de nombreux camarades isolés qui se sont fait connaître avec enthousiasme :

A/C VINSON - M. Edouard SECRETAN - DULARD - THOREAU - CASTELLA - DUTAUT - LOUYS - Mme veuve FLYE SAINTE-MARIE.

La Section réunit 232 adhérents cotisant au siège à Paris, se répartissant comme suit : 200 anciens - 25 veuves et 7 amis des Goums. Elle compte en plus 27 sympathisants très proches d'elle, nous faisant très souvent l'honneur de se joindre à nos agapes fraternelles.

Monsieur BOY demande la parole pour souhaiter la bienvenue aux congressistes. En termes chaleureux, il dit toute son admiration pour les Goumiers avec lesquels il a combattu lui-même, en tant qu'Officier de Tirailleurs Marocains, devant Cassino et ailleurs.

Le Général PARLANGE, pour conclure, disait toute sa joie, tout son contentement de se retrouver au milieu d'une si belle assemblée. Il exprimait ses félicitations aux dirigeants de la Section dont les efforts déployés par tous ont su faire de cette fraction de la Koumia, une des plus dynamiques et vivantes sections. Il nomme les grands anciens de la Section et de la Koumia tout entière : le « Père » GARRY et le Capitaine DURAND, qui voici tout juste un quart de siècle, au mois d'octobre 1946, « sortaient » le Bulletin n° 1 de l'Amicale des Goums, et fait regretter leur absence.

Mais l'heure tourne... la séance est levée.

Rendez-vous « au Golf ».



Sur la terrasse de l'hôtel-restaurant dominant le fleuve, un bar était installé, rapidement investi par des auditeurs que les laïus avaient altérés. Deux petits stands accueillait les moins assoiffés. Madame ZUSCHMIDT vantait les produits de son terroir natal, parmi lesquels le délicieux pruneau, « plein de sève et de soleil », présenté sous diverses formes tenait sa place : Fourré, en belles boîtes de confiserie ; à l'Armagnac, en bocaux de prestige ; en pochettes ; en petits verres !... Madame NAZE offrait insignes et porte-clés, cartes postales, prières pour « Nos frères Marocains », rapidement enlevés, pour le bénéfice des œuvres sociales de l'Association.

Vers 13 h 30, chacun était invité à prendre place à la table présidée par le Général PARLANGE qu'entouraient Mesdames FLY SAINTE MARIE et SORE, les Généraux SORE, BARROU et Madame, le Colonel LIMOUSIS et Madame.

Nos joyeux convives n'entendent jamais être soumis à la portion congrue. Même ceux dont les estomacs devenus fragiles avec les années, avaient demandé un régime particulier...

Le « Golf » avait tenu ses promesses. La qualité des plats réunit l'unanimité des gourmets sur leur succulence. La préparation des différents accommodements des sangliers et des marcassins Lot-et-Garonnais, réalisée avec un art culinaire certain, fut parfaite. ZUSCHMIDT, du reste, avait pu vérifier la qualité et la fraîcheur de cette viande en assistant au dépouillement des bêtes tuées par les chasseurs de la région, et ce qui avait fait dire à l'un d'entre eux : « Vous

n'allez pas manger tout ça ? » Et pourtant, si ! Transformés en « pâte de mar-cassin », « Civet de sanglier aux pruneaux », « Râbles et gigots de sanglier grillés sauce Grand Veneur », accordés à une bouquetière de légumes, salade, froma-ges, délices aux pruneaux flambés à l'Armagnac, cela constituait un excellent menu qu'un délicieux Chênegrive rouge devait accompagner de bout en bout. Mais une variété de blancs, issus des Chais de Vaure du Bordelais voisin, géné-reusement offerts par le Colonel PONSE, concurrençaient le rouge Béarnais.

L'Hôtel-Restaurant « Le Golf » n'avait pas failli à la renommée qu'il a acquise dans la région et qui l'avait fait choisir par les organisateurs.

Entre la poire et le fromage, après que le Général PARLANGE eût adressé une courte allocution de « bien-aller », il devait être procédé au tirage de la lo-terie organisée au profit des œuvres sociales de la Koumia.

C'est sur une parodie de la chanson de l'adieu, composée par le talentueux Capitaine RIBERAUD que l'on se sépara, s'arrachant à cette chaude atmosphère, joyeuse et pleine d'entrain.

*
**

La générosité des participants est à souligner.

La vente des insignes et objets divers au profit du siège de Paris a rap- porté une recette brute de	405,50
La tombola, tous frais déduits, a permis d'adresser	500,00
francs au Secrétariat Général pour les œuvres sociales, plus dons	35,00
soit	535,00

La vente des très jolis insignes auto-collants représentant une Koumia, pour pare-brise de véhicules a rapporté 98 francs à la Section. Un millier de ces insignes sont encore disponibles au prix de 2 francs. Ils peuvent être adressés aux camarades qui le désirent. Paiement en timbres-poste + 0,30 pour frais d'envoi. Ecrire au Capitaine NAZE, 64 - Soumoulou.



JOYEUX ANNIVERSAIRE (31 octobre 1971)

Manifestation de sympathie ? Non, le terme serait trop plat pour exprimer correctement le témoignage de considération rendu au Capitaine DURAND et à Madame, par un groupe de « Béarnais » soucieux d'honorer le co-fondateur, avec GARRY notamment, de cette vieille Amicale des Goums, en ce jour anniversaire de ses 88 ans, le 31 octobre 1971, à 11 heures.

Informés préalablement du projet, pour ne point troubler brutalement une paisible quiétude par l'irruption soudaine d'une foule de visiteurs, nos très excellents amis nous ont reçus avec toute la cordialité d'un accueil chaleureux.

Cavalier de tradition, l'ancien Hussard de Commercy, 2^e classe en 1903, a été formé à la dure école des escadrons immortalisée par l'observation critique, par-fois amère et recouverte de bouffonnerie, de Georges Courteline.

Le confortable appartement qu'ils occupent au 3^e étage du 18, boulevard des Pyrénées à Paul, est un musée bourré de souvenirs se mêlant aux aquarelles exécutées par le Capitaine DURAND en véritable artiste.

Une de ses œuvres orne les salons de l'Hôtel de Ville de Pau.

Dans ce décor, où le passé demeure vivant, la délégation de la Section du Sud-Ouest a sablé le champagne avec le héros de la fête, tandis que Madame NAZE fleurissait Madame DURAND dont l'anniversaire avait eu lieu quelques jours avant.

Le Colonel JENNY, les Commandants POINSOT et BUAN, les Capitaines GOURDE et NAZE avec LEBEL complimentaient notre doyen.

Une cordiale et réjouissante ambiance a présidé à ce joyeux anniversaire. Désireux de prolonger ces heureux instants, le Capitaine DURAND et Madame retenaient tous les présents à déjeuner...



**« Sur les Confins... béarno-bigourdans »
INTIMITÉ ET CORDIALITÉ AU TRADITIONNEL REPAS DE NOUVEL AN
AVEC LA REMISE DE LA CROIX DE L'O.N.M. A PIERRE MAYSTRE**

Cette année, le traditionnel repas de Nouvel An, rassemblant chez les Béarnais et les Bigourdans tous les disponibles locaux de la Section du Sud-Ouest, était doublé d'une émouvante et intime cérémonie pour la remise de la Croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite à l'ancien Adjudant-Chef Pierre MAYSTRE.

Assemblée réduite en raison des circonstances que nous liron plus bas, d'une haute tenue, sur laquelle planait le deuil tout récent causé par la disparition de notre compagnon de chevauchée : Léonard GARRY. Mais aussi, dont le déroulement fut tout au long d'heures trop fugitives à notre gré, empreint d'une atmosphère de franche amitié.

A l'entrée des célèbres grottes de Bétharram, à quelques kilomètres de Lourdes, les organisateurs avaient retenu, pour cette journée du dimanche 16 janvier préparée de longue date, le cadre admirable où se situe le « Vieux Logis ». Dans un décor de montagnes, il est placé là, juste sur la limite séparant les deux historiques et anciens pays, qui fournirent au Royaume de France tant d'illustres mousquetaires. En ces lieux évocateurs, on foule déjà les sentiers qui, conduisant aux sommets, « chantent les souvenirs de notre tendre enfance... »

Par une température idéale, sous un ciel propice, c'est dans ce milieu naturel que le Général BARROU a épinglé le ruban bleu sur la poitrine de MAYSTRE.

Le Général BARROU rappela sa carrière et ses mérites, regrettant de ne pas avoir la satisfaction profonde de lui remettre le ruban rouge.

A l'intérieur de l'auberge une magnifique table présidée par le Général BARROU et Madame, attendait les convives.

Étaient présents : Général BARROU et Madame ; Colonel JACQUINET et Madame ; Capitaine DURAND et Madame ; Madame ALLAUX, veuve du Capitaine ; M., Mme et Mlle PINOS et leurs amis ; Mme HENRIC, veuve du Sergent ; M. et Mme MAYSTRE, tous de Pau ; le souriant MANUS, venu de Tarnos (Landes) ; le Colonel d'ELISSAGARAY et Madame ; MM. BOURDIEU, DULARD et Mesdames, tous des Hautes-Pyrénées ; HENRI Léon, venu de Camon (Ariège) renouer le passé avec DULARD et tous ses amis ; le Capitaine NAZE et Madame (Soumoulou).



**DÉCENTRALISATION
LA SOUS-SECTION DE « TOULOUSE ET SA RÉGION » EST NÉE**

Souhaitées lors de l'assemblée générale d'Aiguillon par plusieurs « Toulousains », des réunions locales vont dorénavant permettre des relations plus fréquentes entre les membres de la Section du Sud-Ouest résidant en cette partie de son territoire.

Cette initiative a reçu l'approbation du Président de la Section.

Toulouse, ville charnière entre les deux vastes provinces que représentent la Guyenne-Gascogne et le Languedoc, facilitera, et une partie des départements de l'Aude, de l'Hérault, de l'Aveyron et du Lot, située sur les limites géographiques du Sud-Ouest de la France. Elle étendra tout naturellement son rayonnement sur

le Tarn-et-Garonne, le Tarn, l'Ariège et toute la Haute-Garonne, ainsi que sur une fraction du Gers.

Pour assurer la réalisation de ces vœux avec Aucoin, le Cdt BRASSENS, le Col. CABASSY, CABIROL, CASTELA, COLONNA, DUTAUT, Lt FONPUDIE, LARROQUE, MAUGE, BÉBEL, MOREAU, Chef d'Escadrons MONTOUSSE, Cne NAZE, OLIVE, Cne de ROCHEFORT, Cne ROQUEJOFRE, Cdt SALANIE et le Cne ZOPPISE se sont réunis au cercle des Officiers, Hôtel DURANTI, à Toulouse, le 5 février 1972, à 15 heures.

S'étaient excusés : Cdt ALBY, Col. BORIUS, Col. DELCROS, Cne LECHAIX, Cdt MARTINEZ et ZUSCHMIDT.

Le Cne NAZE représentait le Général SORE, Président de la Section et le bureau de Biarritz.

La « Sous-Section de Toulouse et sa Région » est née dans l'ambiance du chaleureux contact des membres présents, préfaçant peut-être pour l'avenir la Section Midi-Pyrénées, Languedoc, Roussillon de la Koumia.

Elle sera animée par un organisme formé comme suit : Président : Colonel CABASSY ; Vice-Président : Cne ROQUEJOFFRE ; Secrétaire-Trésorier : AU-COIN ; Membres : Cdt BRASSENS, MOREAU et OLIVE.

Toute la correspondance pourra être adressée à : A/C AU-COIN - Hôtel DURANTI, 6, rue du Lt-Colonel Pelissier, 31 - Toulouse - Tél. 52.02.51, Poste 283 ou 284.

La Sous-Section de Toulouse et sa Région se réunira en principe tous les 1^{er} samedi du 1^{er} mois de chaque trimestre, à 16 heures, Hôtel DURANTI. Toutefois, la date de sa prochaine réunion fera l'objet d'une convocation spéciale qui sera adressée aux régionaux. Elle envisage en outre un grand rassemblement aux environs du 16 avril, agrémenté d'un repas-popote comprenant un menu typiquement local.



CARNET DE LA SECTION

NAISSANCES :

Le Colonel BORIUS a fait part de la naissance en 1971, de ses 12^e, 13^e et 14^e petits-enfants :

- 19 juin à Toulouse, d'Eric, premier enfant de sa fille Monique MONNET de LORBEAU ;
- 20 juillet à Pamiers, de Nathalie, troisième enfant de son fils Alain BORIUS ;
- 12 décembre, à Toulouse, d'Agnès, quatrième enfant de son fils Jean BORIUS.

FIANÇAILLES :

Le Général et Madame FEAUGAS sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille Yveline avec Jean-Luc BUREAU, fils de M. et Mme Alain BUREAU.

MARIAGES :

Le mariage d'Alain AUGER, fils de notre camarade, avec Josette GALLO a eu lieu le 11 décembre 1971, à Montignac-de-Lauzun.

Mme Forgeot, veuve de notre camarade a fait part du prochain mariage de son fils Daniel avec Mademoiselle Michelle GARCIA, le samedi 4 mars 1972, en la Basilique Saint-Lazare d'Autun.

Le Chef de Bat. BUAN et Madame BUAN font part du prochain mariage de leur fille Bernadette avec Monsieur Henri GUIRAUD, le samedi 11 mars 1972, en l'église Sainte-Bernadette de Pau.

Notre camarade MAMMARI fait part en janvier, de Brazzaville, du mariage de sa fille Chantal, le 21 octobre 1971, avec Monsieur Jean-Claude BRILIER, à Saint-Bonnet-Tronçais (Allier).

Toutes les félicitations de la Section à l'occasion de ses naissances et mariages.

AVANCEMENT :

Le Capitaine SERVOIN de l'E.-M. de la 4^e Région Militaire est inscrit au tableau d'avancement comme Chef de Bataillon.

Notre camarade CANO a été promu au grade de Chef de Bataillon.

Félicitations aux heureux camarades.

DÉCÈS :

Madame Gabriel Bournac, épouse de notre camarade, le Lieutenant BOURNAC est décédée après une longue et douloureuse maladie, le 17 octobre à Penne-d'Agenais. Inhumation, le 18 octobre au cimetière Sainte-Catherine, à Villeneuve-sur-Lot.

Pierre SORE, Ingénieur Agricole, Cdt de Réserve, Chevalier de la Légion d'Honneur, frère du Général, est décédé le 28 novembre, à Sauveterre-de-Guyenne. Inhumation à Saint-Laurent-du-Médos.

Monsieur Gabriel DAROLLES, père de notre jeune camarade Yves DAROLLES, décédé à Pau, le 15 janvier 1972, où les obsèques se sont déroulées, le 18 janvier. Inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Colomiers (Haute-Garonne).

Notre jeune camarade AUCOIN a fait part début janvier du décès de son frère, militaire en activité à la Base aérienne de Dijon.

Notre camarade ASTARIE, ancien Sous-Officier aux Goums de 1929 à 1946, est décédé subitement à Saint-Christophe-de-Double, le 31 janvier 1972.

Le Colonel CABASSY a fait part du décès accidentel d'une nièce de 20 ans, à Toulouse, pendant son transport en hélicoptère.

La Section renouvelle aux familles si durement éprouvées, l'expression de ses condoléances affectueuses.

CHANGEMENT D'ADRESSE :

Nouvelle adresse : Capitaine RIBERAUD,
19, rue Amiral-Pottier, **ROCHEFORT-SUR-MER.**

Adresse erronée : SERVANT Elie, au lieu de (86) L'Isle-Jourdain lire (32) l'Isle-Jourdain (cf. : bulletin n° 49, additif n° 2).



Le Général SORE nous transmet trois pages de nouvelles, qu'en raison de l'abondance des matières nous n'avons pu reproduire intégralement, parmi lesquelles nous relevons les suivantes :

La santé du Général BARROU laisse à désirer. Une nouvelle intervention chirurgicale est à craindre.

Nouvelles également moins bonnes qu'on ne le souhaiterait du Général PAR-LANGE, hospitalisé fin décembre, une quinzaine de jours, pour ses jambes.

Deux accidentés : le Capitaine BORIUS, avec une double fracture de la jambe et le Commandant POINSOT, qui s'est cassé deux côtes.

ALSACE - F.F.A.

12 Février : JOURNÉE FASTE POUR LA KOUMIA D'ALSACE

A 16 h, en l'église Saint-Pierre-le-Jeune, à Strasbourg, Philippe de SAINT-SERNIN épousait Joëlle MERLIN, fille du Colonel Bernard MERLIN, Chef du 2^e Bureau de la 1^{re} Armée en garnison à Strasbourg et ancien du Maroc.

A la brillante réception qui eut lieu au Cercle Européen, se retrouvèrent, parmi le tout Strasbourg et de nombreux Officiers de la 1^{re} Armée, quelques camarades du Cours A.I. du Maroc 1946, Michel LEONET, Henri LAPEYRERE, René ESPEISSE et leurs épouses ; étaient également présents Bernard de BELLEFON, Patrice de CROUTE, le Colonel RENAUD et leurs épouses, venus qui de Reims, qui de Dieuze à cette occasion dans la Capitale de l'Alsace.

Le soir, par une coïncidence heureuse, se réunissait à « La Chaumière », taverne de la vieille ville, la Section Koumia Alsace-FFA.

Étaient présents : LEONET et Madame, MOURRY et Madame, BOUDARD, PUIDUPIN et Madame, ROMANI et Madame, ESPEISSE et Madame, PERRON et Madame, DUMONT.

S'étaient excusés : ALVERNHE, FAGES, MORINSOLE, PERNOUX, BOREL, DUBUS, BESNARD, MARX, de SOOS, LE SAGE, de GRAMMONT, JOST, NEUFANG, RENAUD de LA BROSSE.

N'avaient pas répondu quarante camarades dont on ne citera pas les noms mais qui, à la lecture du Bulletin, feront leur méa-culpa.



MONTSOREAU

VISITE DU MUSÉE DES GOUMS A MONTSOREAU

Dispositions en faveur des membres de La Koumia.

La visite guidée du Musée des Goums à Montsoreau est trop courte pour que les anciens du Maroc puissent regarder tous les souvenirs qui les intéressent.

Les membres de La Koumia en visite à ce Musée auront la possibilité de prolonger leur visite en remplissant et en remettant au gardien le billet ci-dessous.

A U T O R I S A T I O N

délivrée à M.....
membre de La Koumia, ou Ami des Goums, pour visite prolongée du Musée des Goums à Montsoreau.

La présente autorisation doit être remise au gardien.

Elle ne dispense pas du paiement du droit d'entrée. Elle n'est valable que pour l'année 1972.

Le Président de La Koumia.

Le docteur LANGLAIS « notre Toubiba » a fait don à La Koumia de livres et revues fort intéressants sur le vieux Maroc, qui trouveront leur bonne place au Musée de Montsoreau.

Nous tenons à lui exprimer ici notre bien vive et affectueuse reconnaissance et notre fidèle attachement.



LE ROLE DU CORPS DE MONTAGNE DU C. E. F.

DANS LA VICTOIRE DES ALLIÉS EN ITALIE
DE MAI 1944

Cette étude, établie à la demande du Général GUILLAUME, a été en grande partie utilisée par le Général GANDOET dans son commentaire du film réalisé par l'O.R.T.F. sur la Campagne d'Italie et projeté en présence des Maréchaux JUIN et de LATTRE et des Généraux de MONSABERT et GUILLAUME, le 4 décembre 1971 au Cinéma Berthier, à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Amicale de la 3^e D.I.A.

La Koumia remercie chaleureusement l'ancien Commandant du « Bataillon du Belvédère » d'avoir bien voulu évoquer avec tant de ferveur le rôle joué par les Goums Marocains dans l'exploitation de la victoire du Garigliano et l'ouverture de la route de Rome aux armées alliées d'Italie.

Bien qu'ayant eu un rôle essentiel dans le succès de l'offensive du 11 mai 1944 en provoquant l'effondrement de la résistance allemande autour de Cassino et en ouvrant ainsi la route de Rome, l'action du Corps de Montagne du C.E.F. n'a pas été suffisamment soulignée dans les différentes études faites jusqu'à ce jour sur la Campagne d'Italie et, en particulier, dans une émission récente de l'O.R.T.F., par ailleurs remarquable.

Pourtant l'emploi de cette grande unité de montagne constituée par la 4^e D.M.M. du Général SEVEZ et les Goums Marocains du Général GUILLAUME, a permis au Général JUIN de montrer à nos Alliés l'efficacité de son plan destiné à obtenir enfin une décision sur ce front d'Italie où, depuis novembre 1943, les Britanniques de la VIII^e Armée et les Américains de la V^e Armée piétinaient, malgré leurs sacrifices, en vue puis au contact de la redoutable ligne « Gustav » organisée par les Allemands pour barrer la Vallée du Liri en s'appuyant sur le môle de Monte Cassino.

Comme l'a écrit en 1966 dans un article publié par la Revue Historique de l'Armée le regretté Général PEDRON qui, à l'époque, était chef du 3^e Bureau du C.E.F., le futur Maréchal avait depuis longtemps son opinion sur la conduite générale des opérations dans un terrain aussi accidenté que celui de l'Italie du Sud :

« Le 1^{er} octobre 1943, étant allé avec son chef d'Etat-Major, le Général CARPENTIER, prendre un premier contact avec le Général CLARK, commandant la V^e Armée américaine, il avait vu la 7^e Division Blindée britannique engagée en colonne serrée sur la route de Salerne à Naples et parfaitement incapable d'en sortir pour se déployer sur le terrain montagneux environnant. Il en avait conclu, sachant également que le Haut Commandement anglo-saxon avait pris l'habitude en Lybie et ailleurs d'opérer par actions de force à base de blindées et de feu massif d'artillerie et d'aviation, limitées par la motorisation exclusive des formations, au terrain plat ou faiblement mouvementé, que les Allemands auraient toutes les chances de bloquer ces actions dans les vallées de la Péninsule comme de véritables pièges à rats !... »

.....

On sait combien allaient se révéler justes ces prévisions plutôt pessimistes au cours de cette si décevante campagne de l'hiver 1943-1944 qui allait conduire les forces alliées jusqu'au Rapido grâce, en grande partie, à l'action du C.E.F.

Comme l'écrit encore le Général PEDRON dans l'article cité ci-dessus :

« A partir de ce moment la bataille va prendre un aspect dramatique intense sous l'impulsion du haut commandement allié qui s'enferme dans son idée de forcer la vallée du Liri, que tient le verrou de Cassino, par des attaques frontales qui s'avèrent infructueuses et de plus en plus coûteuses.

De même qu'en 1916 à Verdun, les Allemands se sont obstinés pendant des mois à vouloir rompre par la force le front français pour s'ouvrir la route de Paris, à Cassino, en 1944, les Alliés vont foncer tête baissée sur les positions allemandes pour ouvrir la route de Rome, et, en deux mois de combats, essayer trois sanglants échecs.

A plusieurs reprises le Général JUIN essaiera d'infléchir la décision des Généraux ALEXANDER et CLARK vers une manœuvre de large débordement des défenses du Mont Cassino et de la Vallée du Liri par le Nord, en direction d'Atina dans laquelle le C.E.F. avec ses montagnards prendrait la part la plus dure. »

Le plus éclatant des témoignages sur la valeur du plan du Général JUIN est celui de nos anciens adversaires exprimé dans son livre « Monte Cassino » par le Colonel Rudolf BOHMLER, le dernier défenseur avec ses parachutistes de l'Abbaye de Saint-Benoît, grand admirateur du C.E.F. et de son chef dont il était devenu l'ami avant sa mort prématurée en 1969.

« Si l'on avait écouté davantage de Général JUIN, si l'on avait suivi ses conseils, on n'aurait pas eu besoin de la puissante offensive du printemps pour s'emparer enfin de la barrière de Cassino.

JUIN ne voyait la clef du problème de Cassino que dans une attaque vers Atina et croyait toujours ses troupes en mesure de mener une pareille attaque en montagne avec succès.

Il attira à nouveau, en mars 1944, l'attention du commandement allié sur Atina, et lui demanda, mais en vain, qu'on lui confiât cette mission.

Ce projet JUIN a pourtant porté ses fruits, mais seulement deux mois plus tard et, cette fois, pas à Atina, mais au sud de Cassino dans les mont Arunci... »

.....

Il fallut, en effet, attendre la deuxième quinzaine de mars 1944, avec le regroupement des forces alliées et l'attribution à la V^e Armée U.S. d'une zone d'action comprise entre le Liri et Minturno pour que de nouveaux projets d'offensive soient mis au point par le Général ALEXANDER.

Dans ce nouveau dispositif le C.E.F. prit place à la droite de la V^e Armée, entre le Liri et le débouché du Garigliano dans la plaine côtière, face au massif des Arunci.

Le Général JUIN eut beaucoup de difficultés pour faire approuver son plan d'attaque « par les hauts » en raison de sa hardiesse.

Il prévoyait, dans le cadre d'une action de diversion sur le front de la V^e Armée, de porter l'effort principal le long du Garigliano face aux massifs montagneux situés au Sud de la Vallée du Liri. Une fois la rupture obtenue, des troupes spéciales fonceraient aussitôt dans la trouée à travers ces Monts Arunci considérés comme infranchissables par nos adversaires (... et par la plupart de nos chefs alliés...) et empêcheraient les Allemands de se rétablir sur leurs lignes successives de résistance en portant le trouble et la désorganisation sur leurs arrières.

Les extraits suivants du célèbre **Mémoire en date du 4 avril 1944 sur les futures opérations du C.E.F. dans les Monts Arunci**, rédigé par le Général JUIN illustrent clairement la pensée de son auteur :

« ... Le secteur des Monts Arunci est très montagneux (1.533 mètres au Monte Petrella). Il est caractérisé par la faiblesse de son réseau routier et, en particulier, par le manque total de pénétrante intérieure dans toute la zone qui va du Garigliano à la rocade d'Arce.

« Pour atteindre cette rocade, il faut en effet contourner les Monts Arunci par le nord ou par le sud et passer soit par la petite route Ausonia - Eperia - Pontecorvo - Pico, soit par la Nationale 7.

« La première, dont nous ne possédons pas encore la tête, est en grande partie en pleine vue des observatoires de la plaine et des monts au nord du Liri. Elle est très fortement défendue à hauteur de La Bastia-Castelnuovo, puis du Monte de Oro. Elle ne pourra donc être utilisée qu'après forçement de ces défenses et en fonction de l'avance de la VIII^e Armée dans la vallée du Liri.

« La seconde, qui longe la mer, serait barrée par d'importantes positions ennemies.

« De ce fait, après la rupture du front ennemi du Garigliano, la manœuvre de la V^e Armée ne saurait se développer avec la rapidité nécessaire par les axes routiers. Elle sera obligatoirement rejetée en montagne : vouloir uniquement forcer le passage soit sur Esperia, soit sur Formia, serait donner en plein dans le « dur » et faire le jeu de l'ennemi quels que soient les moyens mis en œuvre.

« Il s'agira — au contraire — **de foncer à toute vitesse à travers la montagne** — là où l'ennemi ne peut se tenir en force, pour atteindre au plus tôt les arrières de l'adversaire, occuper les routes qui alimentent sa défense et ouvrir le chemin aux actions frontales.

« C'est la seule manœuvre à tenter, faute de quoi la V^e Armée risque grandement de s'empêtrer dans des actions de force successives où elle s'usera bien avant de toucher au but : la désorganisation des forces de l'adversaire. La présence au C.E.F. d'un petit Corps de montagne (4^e D.M.M. et Tabors) permet une telle manœuvre.

« Dans ces conditions, la manœuvre de l'Armée pourrait être :

— dans une première phase :

Rompre la position ennemie et couper la rocade d'Ausonia à ses deux extrémités de manière à « asphyxier » la défense ennemie dans la région Ausonia - Castelforte - S. Maria Infantespigno.

— dans une deuxième phase (à déclencher sans attendre les opérations de nettoyage) :

S'introduire par surprise dans le massif montagneux dominé par le Petrella, en saisir les points essentiels (Monte Revole en particulier) et de là **développer des actions de débordement** en vue d'ouvrir la porte à des **actions frontales** menées concurremment pour s'assurer la possession de la route N^o 7 et de la route d'Esperia jusqu'à la rocade d'Arce incluse, le but étant de porter une masse de manœuvre importante sur cette dernière rocade en vue de déboucher en force sur les arrières de l'ennemi et en direction de Rome.

« ... Le succès de la manœuvre du C.E.F. dépend essentiellement du facteur **Vitesse** ; la rupture de la première position ennemie ayant été réalisée, il s'agira d'arriver rapidement et en force là où l'ennemi compte se redresser, et de le battre avant qu'il n'ait eu le temps de regrouper ses moyens et de s'asseoir.

« Le rythme de la manœuvre sera adapté aux circonstances, ce qui nécessitera de tous ardeur, compréhension et souplesse. »

*
**

Le 10 mai, veille de l'offensive, le **Corps de Montagne** est définitivement constitué.

Placé sous le commandement du Général SEVEZ avec le Lieutenant-Colonel BEAUFRE comme chef d'état-major, il comprend :

— **La 4^e Division Marocaine de Montagne :**

(1^{er} - 2^e - 6^e Régiments de Tirailleurs Marocains - 4^e Spahis Marocains - 69^e Régiment d'Artillerie d'Afrique (type montagne) - 82^e Bataillon du Génie) représentant un effectif de 19.600 hommes - 4.000 animaux de bât et 1.800 véhicules.

— **Les GOUMS MAROCAINS** du Général GUILLAUME :

1^{er} - 3^e - 4^e Groupements de Tabors Marocains (B.T.M.) soit 9.000 hommes - 2.500 animaux - 170 véhicules. A ces formations de combat il convient d'ajouter les services organiques de la 4^e D.M.M. renforcée par des éléments de réserve générale du C.E.F. (4 compagnies muletières - antenne de l'Hôpital de campagne 425 - ambulance chirurgicale de la Comtesse du LUART, ambulance vétérinaire N° 542, etc.).

Cet ensemble de troupes combattantes et de moyens pouvant être employés dans les terrains les plus difficiles est, sans aucun doute, la seule grande unité de montagne mise en œuvre sur le front occidental pendant la Deuxième Guerre Mondiale.

Au fur et à mesure de sa progression le Corps de Montagne fut scindé en plusieurs groupements tactiques de toutes armes capables d'opérer isolément pendant plusieurs jours et dont la composition variait avec les missions.

Les plus souvent cités furent :

Le Groupement GUILLAUME

1^{er} et 4^e G.T.M.
1^{er} R.T.M. (moins un bataillon)
II^e groupe du 69^e R.A.A.
1^{re} Section Génie

Le Groupement BONDIS, Cdt l'I.D. de la 4^e D.M.M.

3^e G.T.M.
2 Bataillons du 2^e R.T.M.
1^{er} Groupe du 69^e R.A.A.
1/2 Section Génie

Le Groupement CHERRIÈRE, Cdt le 6^e R.T.M.

6^e R.T.M. (moins un bataillon)
1^{er} G.T.M.
1 Batterie du II/69^e R.A.A.
1/2 Section du Génie

Les Groupements LOUCHET, BRISSAUD-DESMAILLET, etc.

La relation détaillée de l'action du Corps de Montagne entre le 14 mai et le 2 juin 1944 dépassant largement le cadre de cet exposé, nous devons nous contenter d'évoquer plus longuement celle des Goums Marocains qui, placés à l'avant-garde des différents groupements ou employés isolément, eurent un rôle capital dans le succès de cette extraordinaire entreprise.

*
**

Dans la nuit du 10 au 11 mai les trois G.T.M. collent au plus près des divisions qui ont le redoutable honneur de rompre le front allemand du Garigliano, ce qui n'est réalisé qu'après une deuxième tentative très sanglante.

Le 13 mai la 2^e Division d'Infanterie Marocaine du Général Dody réussit à s'emparer du Monte Majo tandis que le 6^e R.T.M. occupe de CESHITO.

Aussitôt les 3^e et 4^e G.T.M. procèdent au nettoyage de la Vallée de l'Ausente en liaison avec la 3^e D.I.A. qui a réussi à faire sauter le verrou de Castelforte.

Le soir même le Corps de Montagne se trouve au pied des impressionnantes falaises du Famma et du Petrella qui dominant de 1.000 mètres leurs bases de départ.

Le 15 mai au matin, la conquête de Spigno par le 2^e Corps d'Armée américain et celle de Castello par le 4^e G.T.M., qui capture deux cents prisonniers, ouvrent les rares accès aux monts Arunci dont l'aspect général et la sécheresse font songer aux « Djebels » nord-africains.

C'est à partir de ce moment que débute la grande épopée des « Tabors » qui vont « envahir » la montagne le plus rapidement possible en dépit des difficultés considérables du terrain.

Articulé en deux groupements : l'un au Sud sous les ordres du Général GUILLAUME, l'autre au Nord commandé par le Colonel BONDIS, le Corps de Montagne va entreprendre et réaliser avec succès sa mission, éclairé par les Goumiers Marocains qui, utilisant les moindres sentiers, escaladent en pleine nuit les pentes abruptes du Petrella (groupement GUILLAUME) et du Famma (groupement BONDIS).

Malgré les réactions de quelques îlots de résistance ennemis, malgré la soif et le manque de ravitaillement, malgré la fatigue, marchant sans cesse au cri de « **Zidou l'goudem** » (En avant !) les Goumiers progressent rapidement avec leurs mulets qui ne doivent pas être oubliés parmi les artisans de cette victoire.

Le 16 mai, le Mont Revole, objectif d'armée du C.E.F., clef de voûte de la ligne **HITLER** est occupé par le 3^e Tabor du 1^{er} G.T.M. jusqu'à sa relève par un bataillon du 1^{er} R.T.M. Notre avance a été si rapide que cette position de résistance organisée de longue date sur la bordure ouest du massif est trouvée vide de défenseurs !

Lorsque le 17 mai, le 400^e Groupe de Reconnaissance et le 3^e Bataillon du 104^e Régiment de Panzergrenadiers, arrivant directement de Rome, s'avancent en colonne de route pour occuper le secteur du Revole, ils tombent sous le feu exécuté à bout portant par nos troupes soigneusement camouflées. Décimées par l'artillerie — qui dans toute cette campagne répondit toujours efficacement aux demandes des fantassins —, attaqués sur leurs flancs et leurs arrières par les Goumiers du 1^{er} G.T.M. et du 4^e G.T.M., ils sont encerclés et anéantis. Interrogé par le Général GUILLAUME, qui avait en personne organisé ce « guet-apens » digne des traditions des anciens dissidents du Maroc si habiles à attirer leurs ennemis dans une nasse, le Colonel commandant ces détachements, fait prisonnier avec quelques survivants, avoua que ses chefs n'avaient pas envisagé notre arrivée en force devant la position avant trois ou quatre jours...

La nuit suivante, le Monte Pezze, deuxième objectif d'armée, est occupé par surprise par le 1^{er} G.T.M. qui va ainsi interdire tout mouvement sur la rocade Itri-Pico, axe routier essentiel pour les Allemands. Aussi vont-ils tenter, le 19 mai, de reprendre ce magnifique observatoire par une violente contre-attaque exécutée par un bataillon du 104^e Régiment de Panzergrenadiers et des éléments de Chasseurs de Montagne. Le 1^{er} G.T.M., aidé par des tirs d'artillerie bien ajustés, arrive à briser cette tentative après un dur combat allant jusqu'au corps à corps, et l'ennemi se replie abandonnant quatre-vingt-dix cadavres et trente-six prisonniers.

A cette date se situe un des plus brillants faits d'armes de la campagne : le héros en est le Sous-Lieutenant de KERAUTEM, du 3^e Tabor, qui avait été chargé d'installer un poste d'observation d'artillerie sur le Monte Vele à l'intérieur des

lignes ennemies. Avec deux sections du 4^e Goum, il réussit à franchir la route Itri-Pico de nuit sans attirer l'attention des colonnes allemandes en train de se préparer à attaquer le Pezze. A l'aube, les Goumiers s'emparent par surprise du sommet du Veile, après avoir neutralisé ses défenseurs, et l'artilleur peut ainsi, toute la journée, demander des tirs très efficaces sur les arrières de l'ennemi en plein désarroi. A la tombée du jour, pressé de toutes parts, le Sous-Lieutenant de KERAUTEN, sa mission remplie, décide de rejoindre son Tabor sans se rendre compte que ce dernier est soumis à une contre-attaque. Tombant dans l'obscurité et à l'improviste sur le poste de commandement du bataillon chargé de cette opération, il capture son chef et trois officiers et rentre dans nos lignes avec quatorze autres prisonniers.

Cette journée du 19 mai marque une grande étape de la victoire du C.E.F. — les Monts Arunci sont complètement abandonnés par les Allemands, la rocade stratégique Itri-Pico leur est interdite, et la ligne HITLER est occupée par nos troupes.

Les remarquables résultats obtenus par le Corps de Montagne en moins de quatre jours et au prix de pertes minimes, grâce à la rapidité foudroyante de notre avance, eurent des conséquences très heureuses sur la marche générale des opérations des Alliés tant dans la vallée du Liri que le long du littoral tenu par le 2^e C.A. Américain.

Pendant ce temps, le 3^e G.T.M. et le groupement BONDIS chargés de constituer l'avant-garde du Corps de Montagne sur son flanc droit avaient nettoyé la vallée de l'Ausente autour d'Ausonia et escaladé par surprise la falaise du Fammera dominant de ses 1.170 mètres la vallée du Liri.

Ces opérations exécutées les 14 et 15 mai coûtent une quinzaine de tués au 3^e G.T.M. qui capture deux cent cinquante prisonniers de différentes unités rescapées de l'enfer de Castelforte enlevé de haute lutte par le 4^e R.T.T. Les jours suivants, les Goumiers s'infiltrent dans une des parties les plus escarpées des monts Arunci par le Monte Chiavica, le Faggeta, le Belvédère où quelques résistances ennemies isolées se manifestent. Les 17 et 18 mai, le 3^e G.T.M., considérablement en flèche par rapport aux unités livrant bataille dans la vallée du Liri, reçoit l'ordre de pousser en direction de Monticelli, en dehors de son axe de marche initial, pour menacer par des actions d'éléments légers les arrières ennemis de l'important « verrou » d'Esperia en train d'être réduit par le restant du C.E.F.

Le 19 mai, le 3^e G.T.M. arrive au contact de la position HITLER à hauteur de Pico et doit livrer un dur combat pour vaincre la résistance du 200^e Bataillon de Panzergrenadiers installé depuis la veille. Le 10^e Tabor perd, durant cette journée, une centaine d'hommes dont deux officiers tués, mais le 9^e Tabor qui avait pu franchir la ligne allemande sans trop de peine parvient, en manœuvrant par les hauts, à surprendre des renforts ennemis destinés à la défense de Pico et leur inflige de grosses pertes.

Du 20 au 22 mai, le sous-groupement BUOT de l'EPINE, comprenant le 9^e Tabor et deux bataillons du 2^e R.T.M., en s'emparant du Monte Pasnase contribue efficacement au succès de la « manœuvre de PICO » et à la prise, par la 3^e D.I.A., de cette localité âprement défendue par les Allemands, car elle a une importance stratégique considérable. En effet, à partir de ce moment, la bataille pour le corps principal du C.E.F. va se dérouler dans un terrain permettant l'utilisation de plus en plus massive des engins blindés.

Le 23 mai, débute l'offensive américaine à partir de la poche Anzio-Nettuno et la résistance allemande se raidit. De violentes contre-attaques visent à reprendre Pico aux tirailleurs du Général de MONSABERT, tandis que d'autres éléments disposant d'auto-moteurs et de mortiers cherchent à empêcher le franchissement de la route Itri-Pico par l'aile droite du Corps de Montagne. Le 17^e Tabor reste encerclé pendant une nuit sur le Schirano, à l'Est de cet axe, et il n'est dégagé qu'après de durs combats et l'héroïque résistance sur le Monte Castello du 2/2^e R.T.M. qui est très éprouvé avec plus de cent hommes et tous ses cadres mis hors de combat. Mais la mainmise sur cette charnière des voies de commu-

nication vers Pico-Itri et Pastena va permettre de reprendre la progression par les hauts sommets des Monts Ausoni et provoquer le recul général de l'ennemi.

Le 25 mai, l'occupation du Monte Cavilli, massif très difficile d'accès avec une dénivellation de plus de huit cents mètres, demande un gros effort physique aux Goumiers des 9^e et 10^e Tabors et aux Tirailleurs du groupement CHERRIÈRES, et permet la prise de PASTENA par la 3^e D.I.A., et la progression vers Castro del Volsci, débouché de la route Vallecorsa-Frosinone, autre très important objectif d'armée du plan du Général JUIN. Ce même jour, le 17^e Tabor doit réduire quelques îlots de résistance pour prendre pied sur le Monte Calvo puis sur le Rotondo, tandis que le 10^e Tabor arrive en vue de Castro del Volsci en train d'être évacué par les Allemands.

Le 27 mai, le groupement BONDIS est dissous et le 3^e G.T.M. est remis à la disposition du Général GUILLAUME qui continue à remplir au mieux sa mission de Commandant de l'avant-garde du Corps de Montagne, après avoir réussi le tour de force de franchir en quatre jours, en combattant et en manœuvrant sans cesse, le massif des Ausoni dans toute sa longueur. Les Goumiers sont de plus en plus enivrés par leur victoire et l'ascendant qu'ils ont pris sur leurs redoutables adversaires de la campagne d'hiver, dont les mauvais souvenirs sont maintenant oubliés. Cette confiance en eux-mêmes les conduit parfois à commettre des imprudences, durement sanctionnées par les Allemands qui excellent dans l'art de couvrir leur retraite par tous les moyens.

Mais, revenons quelques jours en arrière pour retracer les grandes lignes des opérations menées par le groupement GUILLAUME. Le 1^{er} G.T.M. avait joué un grand rôle dans la prise de Lenola qui ne tomba entre les mains du 1/2^e R.T.M. que le 22 au soir après deux jours de combat. Il est aussitôt chargé d'appuyer la progression des chars engagés sur la route menant à Vallecorsa et de les aider par des manœuvres de débordement. Ensuite, il procède au nettoyage de la vallée de l'Amaseno.

Pendant ce temps, le 4^e G.T.M. s'empare du Monte Crispi et de l'Appiolo après avoir lutté toute la journée du 21 mai et perdu dix-huit tués dont deux officiers. Le 23 mai, les 5^e et 8^e Tabors grimpent sur le Schierano qui domine de 700 mètres le carrefour des routes Itri-Pico-Lenola. La montée est très pénible et, sur le plateau nu et rocailleux du sommet, le combat s'engage brutalement. L'ennemi s'est, en effet, installé sur une excellente position avec des abris et un plan de feu préparé de longue date, mais les Goumiers s'accrochent au terrain et conservent le Schierano jusqu'à l'arrivée des Tirailleurs qui parachèvent leur mission. Deux officiers et dix goumiers sont tués au cours de cette journée.

Le 25 mai, le 4^e G.T.M. reprend sa progression sur les hauteurs dominant à l'Est la route Lenola-Frosine. Dépasant Vallecorsa, encore tenue par les Allemands, le 11^e Tabor occupe le Rotondo, objectif de première importance car il commande le carrefour des routes de Castro del Volsci. Le lendemain, après une liaison avec le 3^e G.T.M. qui opère vers le Nord-Est, le 4^e G.T.M. continue sa marche en avant sur la dorsale centrale des monts Ausoni et occupe le Campo de Lupino.

Le 27 mai, le 11^e Tabor reconnaît le village de San Stephano encore occupé, et s'installe sur le Monte Sisterno ; puis le 8^e Tabor, en flèche par rapport aux autres unités, s'empare de l'Orticello où il est soumis à plusieurs contre-attaques appuyées par des tirs de minen et d'auto-moteurs embossés dans le col de la Palombara. La réduction de ce dernier point important de résistance ennemie ouvrant l'accès des monts Lepini, demandera deux jours et deux nuits d'engagements très durs de la part des groupements LOUCHET et CHERRIÈRES et des 1^{er} et 3^e G.T.M., placés directement sous le commandement du Général GUILLAUME.

La progression en direction de Gorca, dernier centre de résistance ennemie des Lepini, permet aux Goumiers, du haut de leurs positions dominant de près de 1.000 mètres la plaine de Sacco depuis Frosinone jusqu'à Palliano, d'assister à la déroute des armées de KESSERLING qui s'accélère depuis la liaison du 4^e C.A. américain d'Anzio avec le 2^e C.A. U.S. à travers les Marais-Pontins.

De cet incomparable observatoire et par diverses sources de renseignements, le Général GUILLAUME se rend compte que Frosinone, dernière ville importante avant Rome sur la célèbre via Casilina et siège de plusieurs postes de commandement ennemis, est très faiblement tenue. Il propose aussitôt au Général JUIN d'y effectuer un vaste coup de main qui aurait encore davantage désorganisé le repli des troupes du Général MACKENSEN. Mais le Commandant du C.E.F. ne peut accepter d'autoriser une incursion aussi profonde dans la zone d'action de la VIII^e Armée britannique qui, en raison de sa marche par trop prudente et méthodique, se trouvait encore loin de cet objectif de premier ordre.

Ce raid si audacieux, digne des chevauchées du Premier Empire, aurait constitué, sans aucun doute, un des exploits les plus spectaculaires réalisés par les Goums, qui durent se contenter de poursuivre leur avance à travers les monts Lepini et d'en chasser les derniers éléments ennemis encore redoutables.

Pendant que s'achève la conquête de la Palombara, le Corps de Montagne va entreprendre à partir du 29 mai la manœuvre Priverno-Montelanico qui, en nous livrant le débouché des monts Lepini sur la route N° 6 à Colleferro, aura un effet décisif sur la marche victorieuse des Alliés vers Rome.

Ayant d'abord reçu la mission de dégager la route Priverno-Montelanico, le Général SEVEZ va ensuite étendre sa zone d'action vers l'Ouest à travers la partie la plus difficile des monts Lepini en direction de Segni, après avoir relevé le 4^e C.A. américain au Lupone.

Cette poussée dans une étroite vallée commandée par les villages perchés de Rocca Gorga et de Maenza, comporta l'enlèvement de vive force de ces localités fortement tenues par l'ennemi qui ne se replie qu'après des actions de débordement exécutées par nos troupes sur les deux versants.

Les Tabors sont, comme il convient, employés dans la montagne.

Au Sud de la route le 4^e G.T.M. progresse de crête en crête vers le Lupone. Au Nord le 1^{er} G.T.M. marche vers Gorga et le 31 mai au matin Carpineto Romano tombe entre nos mains.

Plus au Nord c'est le 3^e G.T.M. qui s'empare du balson dominant le Sacco permettant ainsi à la 2^e D.I.M. d'occuper Supino.

Le 1^{er} juin le Groupement LOUCHET arrive aux abords de Montelanico tandis que le 4^e G.T.M. s'installe sur le Monte Lupone d'où il domine Segni et que le 1^{er} G.T.M. à l'Est se prépare à attaquer le village de Gorga.

Le lendemain, ces deux derniers centres de résistance des Monts Lepini sont réduits après un vif combat qui marque la fin de l'action du Corps de Montagne, la route de Rome, par l'antique voie Casilina, étant désormais ouverte aux éléments blindés et à l'infanterie de la 3^e D.I.A.

La 4^e D.M.M. et les Goums Marocains avaient rempli magnifiquement leurs missions en progressant et en combattant sans répit pendant vingt jours et vingt nuits dans un terrain extrêmement difficile, souvent sans vivres et sans eau, parfois à bout de munitions.

En s'adaptant aux situations les plus variées, Goumiers, Tirailleurs, Artilleurs de montagne, secondés par les indispensables conducteurs de mulets et de véhicules automobiles, avaient forcé l'ennemi dans un élan admirable, le surprenant sans cesse au cours d'une succession de manœuvres d'enveloppement qui resteront parmi les plus extraordinaires de l'histoire des opérations de la guerre en montagne.

Aussi les sept cents morts au combat, dont trente officiers, du Corps de Montagne ont droit à une place d'honneur dans la trop longue liste de ceux qui ont versé leur sang pour que le Corps Expéditionnaire Français et son chef le Général JUIN soient considérés comme étant les principaux artisans de l'éclatante victoire des Alliés en Italie en mai-juin 1944.

TEXTES ADMINISTRATIFS

COMMUNIQUÉ

A la demande de Monsieur Henri DUVILLARD, Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, le Gouvernement a décidé lors du Conseil des Ministres du mercredi 24 Novembre en application du rapport constant qui doit exister entre les traitements de la Fonction Publique et les pensions militaires de majorer ces pensions de 1,20 % le 1er Novembre 1971 et de 0,50 % le 1er Janvier 1972.

Toutes les pensions payées au titre du Code des Pensions Militaires d'Invalidité de Guerre auront été ainsi augmentées de 8,50 % depuis le début de l'année, (compte non tenu du relèvement prévu au 1er Janvier 1972).

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS

SECOURS A CERTAINS ASCENDANTS

Depuis plusieurs années déjà, le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre se préoccupe de la situation parfois douloureuse de certaines personnes âgées qui, ayant perdu, du fait de la dernière guerre, un enfant de moins de dix ans, ne peuvent en l'état actuel de la législation obtenir une pension d'ascendant en vertu du Code des Pensions Militaires d'invalidité et des Victimes de Guerre.

S'agissant de cas spécifiquement sociaux présentés par des victimes de guerre, l'Office National ne saurait demeurer indifférent.

Sans doute les dispositions de l'article L 520 du Code, parce qu'elles visent exclusivement « les Victimes Civiles de la Guerre **pensionnées** », ne lui permettent-elles pas d'intervenir en faveur des intéressés au moyen des crédits qu'il reçoit de l'Etat pour son action sociale.

Toutefois la rédaction plus libérale de l'article D 432 qui désigne les « ascendants de militaires ou de civils morts pour la France », autorise l'établissement Public à faire, à partir de ses fonds propres (dons, legs, Bleuet de France, etc...) le geste qui peut s'imposer en l'occurrence.

Il appartiendra donc aux Services Départementaux de l'Office National d'examiner avec le maximum de bienveillance, en vue de l'attribution éventuelle d'un secours dans ces conditions, les demandes dont ils pourraient être saisis par ceux de ces ascendants en possession d'un acte de décès portant la mention « Mort pour la France » et dont la situation leur apparaîtra particulièrement digne d'intérêt.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

VÉRIFICATION DES SERVICES DES DEMANDEURS DE LA CARTE DU COMBATTANT

Le Ministre d'Etat chargé de la Défense Nationale par une note datée du 8 Octobre 1971 m'informe qu'uniquement les demandes de renseignements opérationnels doivent être adressées au Service Historique de l'Armée.

Les demandes de vérification d'affectation du postulant doivent être adressées au Bureau Central d'Archives Administratives Militaires à PAU pour les classes allant de 1908 à 1930 et au Bureau spécial de Recrutement à CHARTRES pour les classes allant de 1931 à 1937.

Il vous appartiendra dorénavant pour **les demandes de vérification d'affectation de vous mettre directement en rapport avec les organismes de PAU et de CHARTRES sans passer par l'Office National**. Par contre les demandes de renseignements opérationnels adressées au Service Historique de l'Armée se feront comme il en était sous couvert de l'Office National.

J. PERNET.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre comunique :

Deux décisions très importantes ont été prises au cours de la séance de l'Assemblée Nationale en date du 17 novembre 1971 réservée à une deuxième délibération de la loi de finances :

1.) — toutes les veuves pensionnées au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre bénéficient de la sécurité sociale dans les conditions spéciales aux victimes de guerre.

Cette mesure était vivement souhaitée par l'Association et Entraide des veuves de guerre.

2.) - Après une audience accordée spécialement sur ce sujet par Monsieur Henri DUVILLARD aux dirigeants de l'Union Nationale des combattants d'Afrique du Nord (UNC-AFN) et avec l'accord de Monsieur BOULIN, Ministre de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale, le Ministre de l'Economie et

des Finances a promis de mettre à l'étude dans un esprit positif la prise en charge par l'Etat d'une majoration des rentes mutualistes constituées par les anciens militaires d'AFN bénéficiaires du titre de reconnaissance de la Nation. Les propositions du Gouvernement seront soumises au Parlement lors de la deuxième lecture.

Ces mesures supplémentaires sont le fruit de la concertation du Gouvernement et de sa majorité et d'une collaboration étroite de Monsieur DUVILLARD et des rapporteurs, MM. BERAUD et VERTADIER.

C'est une nouvelle preuve de l'efficacité du dialogue pratiqué dans un esprit de loyauté, sans arrière pensée ni démagogie.

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

EXONÉRATION DE LA TAXE DIFFÉRENTIELLE SUR LES VÉHICULES AUTOMOBILES

Le renouvellement des vignettes automobiles au titre de la nouvelle période d'imposition devant s'effectuer au cours du mois de novembre, il vous appartiendra d'assurer, dans les mêmes conditions que les années précédentes, l'établissement des attestations qui permettront aux Invalides de Guerre exemptés du paiement de la taxe, d'obtenir leur vignette gratuite.

Comme l'an passé il conviendra de rappeler aux intéressés qu'ils peuvent recevoir leur vignette dans les conditions prévues par le Bulletin Officiel de l'Enregistrement et des Domaines (numéro 34 du 4 octobre 1968) dont un extrait vous a été communiqué par correspondance O.N. 2 820 du 30 octobre 1968.

Aux termes de ces instructions, la vignette pourra être demandée **par lettre** adressée à la Recette des Impôts ou à la Recette Locale des Impôts à compétence élargie du domicile. En cas de déplacement le bénéficiaire a également la faculté de retirer sa vignette à la Recette Locale des Impôts à compétence élargie de sa résidence momentanée.

Il conviendra de tenir compte également de l'instruction numéro 7 M - 7 - 71 du 30 mars 1971, qui vous a été adressée le 6 mai 1971, relative à la décision ministérielle du 18 février 1971 qui étend l'exonération des taxes sur les véhicules à moteur prise en faveur des pensionnés et infirmes, aux véhicules classés dans le genre « camionnette » et dont la carrosserie est du type « fourgon » ou « fourgonnette » lorsque les propriétaires de tels véhicules ne possèdent pas de voiture de tourisme.

Enfin, vous voudrez bien porter à la connaissance de nos ressortissants les dispositions de l'arrêté du 18 mai 1971 prévoyant que la vignette doit être fixée dans l'angle inférieur de la partie interne droite du pare-brise du véhicule, la fixation étant opérée au moyen d'une pochette transparente adhésive remise gratuitement à chaque automobiliste lors de la délivrance de la vignette.

Le Directeur-Adjoint,
M. COCHET.

EXONÉRATION DE LA TAXE SUR LES VÉHICULES AUTOMOBILES

Une instruction n° 7 M-7-71 publiée au B.O. de la Direction Générale des Impôts du 30 Mars 1971 (n° 47) étend l'exonération des taxes sur les véhicules automobiles à moteur prise en faveur des pensionnés et infirmes, aux véhicules classés dans le genre « camionnette » et dont la carrosserie est du type « fourgon » ou « fourgonnette » lorsque les propriétaires de ces véhicules ne possèdent pas de voiture de tourisme.



EMPLOIS RÉSERVÉS

Le Conseil des Ministres du 31 Mars 1971 a approuvé un texte de Monsieur DUVILLARD, portant prorogation pour une nouvelle période de trois ans de la législation sur les emplois réservés au bénéfice des anciens combattants (articles L 393, L 394 et L 401 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre).

Cette législation qui constitue un avantage annexe du droit à réparation a permis entre les deux guerres le reclassement de 200.000 bénéficiaires et depuis la fin de la seconde guerre mondiale celui de 81.703 candidats dont 39.216 pensionnés, 9.648 veuves et 32.839 anciens militaires.



RELEVEMENT DES PRÊTS SOCIAUX

Le plafond des prêts sociaux a été relevé jusqu'à 2.500 F. Ces prêts sont destinés à des ressortissants de situation modeste ne se trouvant pas en état de fournir l'effort correspondant à une dépense obligatoire ou encore rencontrant des difficultés passagères qu'ils ne sauraient surmonter sans l'aide de l'Office National.

Les demandes de prêts doivent être déposées auprès des Services Départementaux de l'Office National des Anciens Combattants du ressort du domicile du demandeur.

MINISTÈRE
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

OBJET : Prix de journée des Foyers de l'Office National.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil d'Administration de l'Office National a porté le prix de journée des Foyers de notre Etablissement Public, à 20,— Francs à compter du 1^{er} juillet 1971.

Les frais de nourriture des pensionnaires externes sont fixés comme suit :

— Petit déjeuner	1,70 F
— Repas de midi	5,50 F
— Repas du soir	5,— F
TOTAL :	12,20 F

Pour le Directeur de l'Office National,
Le Directeur Adjoint,
M. COCHET

COMMUNIQUE

A la demande de M. Henri DUVILLARD, Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, le Gouvernement a décidé, loi du Conseil des Ministres du mercredi 8 septembre 1971, en application du rapport constant qui doit exister entre les traitements de la Fonction Publique et les pensions militaires d'invalidité, de majorer ces pensions de 3,65 % à compter du 1^{er} octobre 1971.

Cette majoration est supérieure à celle de 2,8 % accordée aux fonctionnaires à cette même date du fait de l'intégration d'un point de l'indemnité de résidence dans le traitement de base, mesure qui bénéficie aux seuls retraités et pensionnés.

Toutes les pensions payées au titre du code des pensions militaires d'invalidité de guerre auront été ainsi augmentées de 7,26 % depuis le début de l'année.

Carnet des Goums et des A. I.

(Renseignements parvenus au 15 février 1972)

NAISSANCES

Le Colonel NICOLET nous fait part de la naissance de son quatrième petit-enfant Olivier au foyer de son gendre Jean-Claude BARTHE, le 7 octobre dernier.

Notre camarade M. DESVALLES nous prie d'annoncer la naissance de son petit-fils André DESVALLES, en octobre dernier.

Madame RENEVIER est heureuse de nous annoncer la naissance le 5 novembre 1971 d'un petit Christian au foyer de sa fille aînée, épouse du Médecin-Capitaine Robert VERGEZ-PASCAL.

Madame PIOUS nous fait part de la naissance de son petit-fils Patrice-Georges au foyer de la fille Marie-Claire CAUMON, le 31 décembre 1971.

Madame PERIGOIS, nous fait part de la naissance de son 14^e petit-enfant Pauline d'ALES, petite-fille également de la Baronne d'Ales, le 31 novembre 1971.

M. et Mme COGNOT ont le plaisir de nous annoncer la naissance de leur deuxième petit-fils Alexandre IODICE, à Rome, le 26 janvier 1972.

Nos compliments aux heureux parents et grands-parents et tous nos souhaits aux jeunes bébés.

MARIAGES

Nous sommes heureux de faire part des mariages de :

Mlle Maëva-Hia ESCOLLE, fille du Commandant ESCOLLE, avec M. André HOVASSE, le 30 octobre 1971.

M. Francis CHRISTIAN, fils de Madame Robert CHRISTIAN et du Colonel CHRISTIAN, décédé en 1962, avec Mlle Francine de BILLY, le 30 octobre 1971.

M. François CHAUMAZ, fils du Chef de Bataillon E.-R. CHAUMAZ avec Mlle Christiane GAY, le 4 décembre 1971.

M. Jacques PANTALACCI, fils et beau-fils de Madame et Monsieur Pierre FOURNIER, avec Mlle Martine JEAN, le 10 décembre 1971.

Mlle Sylvie SALKIN, fille du Lieutenant-Colonel Yves SALKIN avec le Lieutenant Pierre RIEDINGER du 30^e Dragons, le 28 décembre 1971.

M. Frédéric MAHALIN, fils de M. Charles MAHALIN, avec Mlle Françoise BARRE, le 25 janvier 1972.

Mlle Elisabeth DELAPIERRE, fille du Lieutenant-Colonel DELAPIERRE, d'Alicante (Espagne), avec M. Léopold PASTOR, le 5 février 1972.

Nos félicitations aux parents et nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

DÉCÈS

Le Général Jacques CHATRAS, ancien Commandant du Territoire Agadir-Confins, grand officier de la Légion d'Honneur, est décédé à Bordeaux, le 23 septembre 1971.

Le Général HOURCABIE, ancien des Confins algéro-marocains et créateur des Sections autos spéciales du Sahara est décédé à Toulouse en octobre 1971.

Madame Juana TRENKA, veuve du Commandant Georges TRENKA, décédé en janvier 1971, est décédée le 23 novembre 1971 .

Le Commandant Jean CAUSSIN nous a fait part du décès de sa mère Madame Edouard CAUSSIN, le 18 décembre dernier, à l'âge de 85 ans .

Le Colonel JENNY nous a signalé le décès de son beau-père, le 9 janvier 1972, M. J. REINARTZ, père du Commandant L. REINARTZ, « Mort pour la France », en 1959 en Algérie.

La Koumia présente aux familles éprouvées l'expression de ses condoléances attristées.

Général AUNIS

Le Général AUNIS n'est plus. Il est décédé à Tours, le 21 février dernier.

Au moment de mettre notre bulletin sous presse, nous ne pouvons qu'annoncer cette triste nouvelle qui touchera tous les anciens gومiers. La Koumia est en deuil.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Pierre à Tours, le jeudi 24 février 1972.

Nous en donnerons le compte rendu dans notre prochain bulletin, à côté de l'hommage que nous devons à sa mémoire.

Que Madame AUNIS et sa famille trouvent ici l'expression renouvelée de notre vive sympathie et de la part très grande que nous prenons à leur affliction.

FIANÇAILES

Le Commandant DEAL, le Commandant et Madame Jean PARENT sont heureux de faire part des fiançailles de leur petite-fille et fille Geneviève avec M. Bernard VAUTREY, fils du Général et de Madame Georges VAUTREY.

DISTINCTIONS

Madame BLANCKAERT, veuve de notre camarade le Colonel BLANCKAERT, tué en Indochine, archiviste au Ministère des Affaires Etrangères, vient d'être nommée Vice-Consul-Archiviste auprès du Consulat Général de France à Barcelone.

Nous lui adressons, ainsi qu'à son père, le Général LE DIBERDER et à ses enfants, nos cordiales félicitations pour cette brillante promotion et nos vœux de bon séjour en Espagne.

G. C.

Avis

Nous sommes avisés qu'un « intergroupe-assurances » a été créé.

Cet intergroupe s'adresse à tous les anciens officiers qui ont choisi de faire une seconde carrière dans l'assurance ou qui auraient l'intention d'entrer dans cette profession, quelle que soit l'association à laquelle ils appartiennent déjà.

Nos camarades intéressés par cet intergroupe peuvent se mettre en rapport avec :

**Monsieur Renaud ESPEISSE, Saint-Cyr 37-39,
membre de La Koumia,
Secrétaire général de RHIN ET MOSELLE
1, rue des Arquebusiers, 67 - STRASBOURG**

Cotisations

Il est rappelé que, conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 24 avril 1971, le montant annuel des cotisations comprenant le service du Bulletin a été porté, à compter du 1^{er} janvier 1972 à :

Membres adhérents :	20 F
Membres à vie et	
Amis des Goums :	15 F

Changements d'adresses

Pour éviter des interruptions dans la réception des Bulletins, il est rappelé que les changements d'adresse des adhérents doivent être immédiatement signalés au Secrétariat.

Prière de joindre 1 F en timbres pour frais de confection d'une nouvelle plaque-adresse.

NOUVELLES DES CAMARADES

Le Révérend Père HENRY (Lieutenant-Colonel HENRY), à la Fraternité de Pont-Gourjon, 83 - Villecroze (Var), nous écrit :

« C'est une grande joie que m'apporte votre carte car, si la solitude est la base de notre vie de prières et d'union avec Dieu, elle ne nous fait pas oublier les vieux compagnons d'armes avec qui nous avons partagé la même existence ».

Nous renouvelons au Père Henry l'expression de notre fidèle et dévoué souvenir.



Le Colonel André BOURDELLES, 398, boulevard Mohamed-V à Casablanca, nous annonce son projet de venir s'installer à Paris dès l'an prochain, ce qui lui permettra de venir passer six mois par an dans la métropole.

Nous nous en réjouissons et, en attendant sa prochaine visite — après un si long séjour au Maroc — nous l'assurons de notre très fidèle souvenir.

Colonel A. JOUHAUD



Monsieur FROGER nous écrit :

« Je reçois régulièrement le bulletin de liaison et j'ai éprouvé un réel plaisir à compulser l'annuaire que vous avez bien voulu me faire parvenir. Que de noms et de souvenirs rappelés à ma mémoire défaillante. Depuis mon départ pour la vie civile en 1946, j'avais totalement perdu le contact. Nous ne sommes pas tellement nombreux et la France est grande. Une rencontre providentielle avec le camarade KLOPP m'a permis de renouer ce contact et de rejoindre les rangs des anciens... »



M. P. BECAT, « Ami des Goums » :

« En compulsant rapidement l'Annuaire, j'ai déjà retrouvé l'adresse de très bons camarades, que je vais recontacter. Je ne saurais trop vous remercier, et pour l'annuaire très clair et très bien fait, ainsi que pour le bulletin. Celui-ci m'intéresse et intéressera mon fils, né au Maroc. Même au passé, certains faits sont bons à connaître, pour ne pas oublier. »



Madame BAUD, veuve de notre camarade le Chef de Bataillon Michel BAUD, mort pour la France en 1955 :

« Le témoignage de votre fidèle souvenir, le « Noël de La Koumia » vient de m'arriver. Pour mes enfants, cette aide a une figure bien connue, c'est d'abord la fuite de la capitale vers la campagne. Merci de contribuer ainsi à ce que pour eux, rêve devienne réalité. »



Le Lieutenant-Colonel J.-L. ROUSSEAU nous écrit :

« De passage dernièrement en Normandie, j'ai eu l'occasion de rendre visite au Commandant DEAL, ancien Chef du Cercle d'Inezgane (Région d'Agadir). Evoquant les souvenirs du Maroc, j'eus l'occasion de lui parler de La Koumia, à laquelle il désire adhérer.

« A plus de 80 ans, le Commandant DEAL est toujours dynamique et plein de flamme. Revenu du Maroc en 1964 seulement, il se trouve bien dans la gentilhommière qu'il s'est aménagée et où il reçoit fréquemment la visite de ses six enfants et douze petits-enfants (son gendre est le Capitaine Jean PARENT, ancien de Tafraout et de Tiznit). Il serait très heureux de recevoir des nouvelles de tous les anciens Marocains par le bulletin de liaison. D'ores et déjà, il m'a dit de vous dire qu'il attend tous ceux qui seraient de passage dans la région de LIVAROT, FALAISE, LISIEUX. »

Il est bien évident que c'est avec le plus grand plaisir que nous avons inscrit le Commandant DEAL à notre Association.



Nous avons appris par Mademoiselle GEORGES le terrible accident survenu à un ancien du commandement de Goums (39-45), Lucien VUILLECARD et son épouse. Ils résidaient au Maroc où ils étaient tous les deux fonctionnaires à l'Ambassade de France. Ils ont été rapatriés en France. Madame VUILLECARD se trouve actuellement à la clinique des amputés à Valenton (Essones). Leurs attaches familiales se trouvent dans le Tarn, où ils doivent se retirer.

Nous donnerons plus de précisions dès que nous en aurons, afin que nos camarades du Sud-Ouest puissent prendre contact avec ce ménage cruellement éprouvé, qui sera certainement heureux de retrouver, dans sa retraite prématurée, l'amitié des anciens goumiers.



Nouvelles de la Martinique

Le Chanoine Paul GRASSELLI, ancien goumier, nous donne sa nouvelle adresse :

Aumônerie de CLARAC
FORT-DE-FRANCE
MARTINIQUE - 972

Il nous envoie, comme d'habitude, des vers que nous n'insérons pas ici car, aux amateurs de poésie classique qui lisent notre bulletin, nous signalons que leur camarade chanoine vient de publier le quatrième tome de « BELLES IMAGES DE LA MARTINIQUE » et qu'ils peuvent l'acquérir pour la somme de seize francs (plus le port) en le commandant à l'auteur.

C'est, nous dit l'auteur, « une suite de sonnets, qui présentent sous la forme parnassienne, les paysages, plantes, animaux, types, etc... de la Martinique ». Avec des photos de l'auteur.

Nous extrayons de sa lettre les nouvelles qui suivent : On y relèvera que les anciens combattants qui désiraient faire un voyage à la Martinique, avaient, semble-t-il, une possibilité qui leur était offerte, à l'occasion du 11 novembre dernier. Hélas, nous l'ignorions. Peut-être cela sera-t-il renouvelé... Notre correspondant de la Martinique nous en prévient à temps, s'il le peut.

« Je suis maintenant, nous écrit-il, aumônier à l'Hôpital de chirurgie à Clarac, et en même temps de la léproserie. J'ai rencontré le Révérend Père BROSSARD, ex-aumônier des Goums en Italie, au cours de son passage à la Martinique. Il se porte bien et poursuit ses études pour conquérir tous les grades universitaires vénézuéliens pour être directeur d'une grande école.

« Le 11 novembre dernier, j'ai participé aux manifestations patriotiques organisées par les Anciens Combattants : messe présidée par S.E. Mgr VARIN de La Brunelière, archevêque des Antilles Françaises, défilé, revue, banquet, etc...

« Il faut vous dire que, cette année, vu la propagande néfaste faite par des séparatistes, on réagit, pour empêcher un quarteron d'ambitieux et d'incapables de faire le malheur de cette île.

« C'est pourquoi, cette année, les Anciens Combattants avaient invité les camarades de Sainte-Lucie, de Guadeloupe et du Canada. Il y eut aussi un A.C. qui vint de Guyane. Les invités qui devaient venir de métropole ont eu peur de se fatiguer, bien que voyage et séjour leur aient été offerts gratuitement ! »

Nous remercions le Chanoine GRASSELLI de ses vœux et de sa fidélité à La Koumia.



Promotions - Distinctions

Le Capitaine René MAROTEL a été promu au grade de Chef de Bataillon à compter du 1^{er} janvier 1972.

Notre camarade Frédéric MARIE vient d'être promu Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

La Koumia adresse aux nouveaux promus ses plus vives félicitations.

ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE L'AMICALE DE LA 3^{me} D. I. A.

Elle se tiendra les 27 et 28 mai prochains à FRIBOURG en Allemagne. Accueil par la 3^e D.I. dont le P.C. est à Fribourg (Général VUILLERMET).

Samedi 27 mai : 0 h 10 : Départ de Paris, gare de l'Est.
 12 h : Méchoui (20 F).
 Soirée : Concert d'orgue (Cathédrale de Fribourg ou environs).
 Coucher à Fribourg : Prix moyen : 20 F.

Dimanche 28 mai - En car : Tourisme dans la région
 (Titisée, Feldberg).
 20 h : Départ en car de Fribourg.

Lundi 29 mai - 7 h : Arrivée Paris-Est.

Pour participer, s'adresser **sans délai** à l'Amicale de la 3^e D.I.A., 20, rue Eugène-Flachat - PARIS-17^e.

BIBLIOGRAPHIE

RECTIFICATION

LES MISSIONNAIRES EN BURNOUS BLEU n'ont décidément pas de chance

Alors que notre dernier Bulletin en annonçait la parution comme prochaine, nous avons appris, mais trop tard — que des difficultés de la dernière minute avaient contraint leur auteur à en différer encore l'édition. Il en est navré et s'en excuse plus particulièrement auprès des très nombreux camarades qui se déclaraient prêts à souscrire. Mais le projet tient toujours, et voilà l'essentiel.

En attendant le « Feu-Vert » nous avons constaté que l'alléchante synthèse objet de la note bibliographique récente, avait été durement maltraitée en ces deux premiers alinéas. Cette « coquille » en altère gravement, et le sens et la clarté.

Redonnons la parole à l'auteur pour rectifier ce passage.

« Cet ouvrage qui a pour Sous-Titre « **Au Service des Renseignements** » n'a évidemment aucun rapport avec un roman d'espionnage, comme des non-initiés pourraient le supposer. Certains aspects l'apparentent bien mieux, à un Roman dans l'Histoire, une histoire bourrée de faits vécus dans l'enthousiasme et la fièvre, par des personnages familiers (quelques-uns, par décence, sous des noms d'emprunt).

Deux mots tout d'abord, sur le Maroc à la veille de l'intervention Française :

C'était un pays moyenâgeux, anarchique et rebelle à tout Pouvoir légal. La dissidence couvrait les trois-quarts de son territoire. Impuissant à la réduire, le Sultan de l'époque dut faire appel à l'aide étrangère et ce fut le PROTECTORAT. Ce fut LYAUTEY et l'entrée en action de son fameux Service des Renseignements qui allait être l'une des deux clés majeures de la pacification.

Vingt-cinq années d'efforts attendaient cette nouvelle pléiade. Action ô combien exaltante, souvent dramatique et si peu connue ! Action multiforme, et vers quels objectifs ? etc... »

La suite est d'aplomb et le Colonel CARRÈRE saisit cette occasion pour nous adresser ses meilleurs vœux :

« Cordialement à tous et à chacun. Que l'année nouvelle vous comble de bienfaits et qu'ils pleuvent drus comme grêle, sur l'ensemble de notre chère Koumia... Et sans contrepartie fâcheuse, évidemment. »

JEAN DE LATTRE, mon mari

par

Madame la Maréchale de Lattre
aux Presses de la Cité

Vingt ans après la mort du Maréchal, Madame de LATTRE fait revivre, dans ce premier tome la légendaire existence de son mari que nous connaissons tous par ses prestigieux états de services militaires.

Grâce à ce passionnant récit, nous découvrons non seulement le côté intime de la vie de famille du grand chef de guerre et de leur fils **Bernard**, mais la puissante personnalité de Madame de Lattre qui, durant toute sa vie d'épouse d'officier a inscrit sur ses précieux agendas, chronologiquement, les faits et gestes de son mari et de son fils Bernard, classé toutes les lettres de son mari et de son fils, toutes les coupures de presse, noté toutes les nouvelles militaires, tous les événements auxquels son mari a été mêlé, tous les entretiens avec des personnalités civiles, militaires, politiques françaises et étrangères rencontrées par son mari.

JEAN DE LATTRE mon Mari représente donc un document de première grandeur. Ce livre est écrit avec un grand talent d'écrivain, une réelle compétence d'historien et un élan du cœur qui le rend émouvant.

Tous les Anciens Combattants qui ont eu l'honneur de servir sous ordres du Général de Lattre, commandant la 1^{re} Armée, revivront, grâce à ce nouveau témoignage, les heures glorieuses auxquelles ils ont participé.

G. C.

L'ORIENTATION

comment choisir ses études, son métier

par **Monique PARTOES et Francine MEI**

Editions du Stock, dans la collection Laurence Pernoud

Un livre qui sera un guide pour vous orienter dans les multiples branches que propose l'Education Nationale, de la 6^e jusqu'aux études supérieures.

L'enseignement technique vous deviendra familier et vous n'hésitez plus devant une orientation moins traditionnelle, quand vous en connaîtrez les possibilités.

Si vous désirez un renseignement précis, une adresse, des fiches documentaires par secteur professionnel vous permettront de connaître rapidement l'endroit où vous pourrez vous adresser.

Si votre fils, ou votre fille, a déjà des goûts bien affirmés, ce sera un jeu pour eux de découvrir les métiers qui leur permettront de les satisfaire, et la manière de se préparer à ces métiers.

Un livre fait par deux psychologues, conseillères d'orientation, qui ont essayé de répondre à une demande toujours plus grande des jeunes et de leurs parents, face à une situation rendue complexe par une transformation permanente de la société et du monde professionnel.

Editions « STOCK »

Prix : (environ) 33 F à 35 F

Recommandation très importante

De nombreuses correspondances nous sont encore adressées 33, rue Paul-Valéry. Il y a souvent des retards dans la retransmission et, un jour, ces correspondances ne seront plus retransmises par les P. et T.

Nous rappelons que, depuis plus de deux ans, le siège de La Koumia se trouve, dans les locaux de l'Association « Rhin et Danube », à l'adresse suivante :

« LA KOUMIA »

20, Rue Eugène-Flachat
PARIS (XVII^e)
Tél. 755 - 86.40
Métro PEREIRE

Recherche d'adresse

Notre camarade LOZE, demeurant à Caullery (59), recherche l'adresse d'un ancien radio du 2^e G.T.M., PEZET, qui était présent au débarquement de l'île d'Elbe.

Il fait appel à la mémoire globale des anciens des Goums en espérant qu'ainsi il pourra retrouver la trace de ce camarade.

Tous renseignements à ce sujet peuvent lui être adressés directement, ou à notre Secrétariat qui les lui transmettra.

Etat-Civil

Il est rappelé que pour tous renseignements d'Etat-Civil concernant des actes passés au Maroc ou dans les anciens Territoires d'Outre-Mer, les demandes doivent être faites à l'adresse suivante :

Ministère des Affaires Etrangères
Service de l'Etat Civil
Allée Brancat
44 - NANTES

Avis

On nous a communiqué « l'Appel » lancé **aux anciens sous-officiers des Goums Marocains** en faveur de l'A.N.F.A.S.O.C.A.F. qui est une « **Fédération de sous-officiers** » dont « **l'unique but est la défense des intérêts matériels et moraux des anciens sous-officiers de l'Armée française** ».

Cet appel émane d'anciens Goumiers de Savoie parmi lesquels MM. Pierre LEGRIX, François ORSINI, Armand GENOUD, membres de La Koumia, dont on trouvera les adresses dans l'Annuaire.

Nous répercutons cet appel dans le présent Bulletin à l'intention des membres de La Koumia qui seraient intéressés par l'action de cette Fédération.

Annonce

On recherche ancien sous-officier, de préférence adjudant ou adjudant-chef ayant servi en Afrique du Nord, connaissant un peu l'arabe parlé, esprit pratique, ayant notions comptabilité, pour occuper éventuellement poste adjoint au Directeur d'un Foyer-Hôtel en construction à Villenave-d'Ornon, pour travailleurs migrants (Nord-Africains - Portugais - Espagnols).

Ce poste serait disponible à compter du printemps 1972.

Appointements de l'ordre de 1.300 F par mois brut, plus logement.

Ecrire en envoyant curriculum vitae manuscrit, en indiquant différents postes occupés — avec photo — à

**ASSOCIATION DES FOYERS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS
DE LA RÉGION BORDELAISE**

55, avenue Farvarque — BEGLES

Téléphone : 92.01.76

Visite inutile dans l'immédiat.

Bulletin de l'Amicale des Anciens des Goums de Rabat

Le Siège Social de La Koumia ne dispose que d'une collection incomplète de ces bulletins. Il lui manque notamment les n^{os} 8 à 15 inclus ainsi que le n^o 23.

Le Président serait reconnaissant aux camarades qui détiendraient ces bulletins en double, de lui en adresser un exemplaire et remercie d'avance les donateurs éventuels.



Pour nos enfants...

VACANCES D'ÉTÉ dans les Vosges

organisées par « RHIN et DANUBE »

**1° ● COLONIE DE VACANCES « BERNARD DE LATTRE »
à WILDENSTEIN (Haut-Rhin)
Mixte de 6 à 13 ans**

TARIFS (un tarif dégressif est accordé aux familles « Rhin et Danube » dont plusieurs enfants participent à la colonie).

1° enfant	15,00	× 30 jours =	450,00 F.
2° enfant	14,50	× 30 jours =	435,00 F.
3° enfant	14,00	× 30 jours =	420,00 F.

PRIX DU VOYAGE EN CAR (Aller et retour) 75,00 F. environ

DROIT D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE : 200 F. qui seront déduits de la somme due ou resteront acquis à l'Association en cas de désistement.

PREMIÈRE SESSION : du **Lundi 3 Juillet 1972**,

départ à 6 h. 30 du siège de l'Association : 20, rue E. Flachat, Paris 17°
(métro PEREIRE)

au **Mardi 1^{er} Août 1972** (30 jours)

retour vers 17 h. 30 même adresse.

DEUXIÈME SESSION : du **Mercredi 2 Août 1972**

départ à 6 h. 30 du siège de l'Association : 20, rue E. Flachat, Paris 17°
(métro PEREIRE)

au **Jeudi 31 Août 1972** (30 jours)

retour vers 17 h. 30 même adresse.

**2° ● CAMP D'ADOLESCENTS (14 à 18 ans)
Chalet du Hasenloch - Tél. : (16) 89-37-68-46
68 - WILDENSTEIN (Haut-Rhin)**

TARIF unique : 18,50 par jour soit pour 30 jours : 555,00 F.

VOYAGE EN CAR (Aller et retour) 75,00 F. environ.

PREMIÈRE SESSION :

du **Lundi 3 Juillet** au **Mardi 1^{er} Août 1972** (mêmes dates, même horaire,
mêmes cars que ci-dessus).

DEUXIÈME SESSION :

du **Mercredi 2 Août** au **Jeudi 31 Août 1972** (mêmes dates, même horaire,
mêmes cars que ci-dessus).

DROIT D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE : 250 F.

Pour tous renseignements, inscriptions, etc... s'adresser à :

**ASSOCIATION « RHIN ET DANUBE »
Service d'Entraide**

20, rue Eugène Flachat — 75 - PARIS XVII^e

Tél. : 755.86.40

C. C. P. 5228-57 Paris

RHIN ET MOSELLE

"La plus **KOUMIA...**
...des Compagnies
d'Assurances"

Maurice DUBARRY

Inspecteur Délégué Général

Ai : Tinjdad - Ksar es Souk
Gourrama - Aghbala - Ouaouizerth

"LE CABOT" 2, Allée de la Désirée
13 - MARSEILLE

André FEUGAS

Inspecteur du Cadre

Ai : Imouzzer des Marmoucha
Aïn Leuh - Sefrou - Taounat
Goums : 18° - 36° - 1^{er} Tabor

Résidence de la Guierle
Appt 18 - Quai de Tourny
19 - BRIVE

Henry ALBY

Inspecteur Divisionnaire

Ai : El Ayoun du Draa - Tinjdad
Erfoud - Kerrouchen - Tounfite
Goums : 78° - 2° - 19° - 47° - 31°

128 D / 3 Résidence Beaulieu
84, Avenue de Muret
(31) TOULOUSE 03

René ESPEISSE

Secrétaire Général

Ai : Outat el Hadj
Imouzzer des Marmoucha
Skoura des Aït Seghrouchen - 27° Goum

1, Rue des Arquebusiers
(67) STRASBOURG

M. Michel LEONET

Administrateur Directeur Général

Ai : Direction de l'Intérieur RABAT
Imouzzer des Ida ou Tanan
El Kebab - Oujda

1, Rue des Arquebusiers
(67) STRASBOURG
50, Rue Taitbout
(75) PARIS (IX^e)

... sont à votre
disposition pour tout
problème concernant
vos Assurances

Adresses des
ANCIENS des GOUMS et des AMIS des GOUMS
chez lesquels vous trouverez toujours le MEILLEUR ACCUEIL

UNION - SÉCURITÉ

13, RUE SAINTE-CROIX DE LA BRETONNERIE - PARIS - 4°
 Téléphone : 887-2186 + 3022 M. LESAING - Directeur

CHAUSSURES - BOTTES - VÊTEMENTS - LUNETTES - CEINTURES - CASQUES
 GANTS DE PROTECTION - CIVIÈRES - BOITES A PANSEMENTS...

FOURNISSEUR DES GRANDES INDUSTRIES

P. et J. OXENAAR
PHOTOGRAVEURS

73, Bd de Clichy - PARIS 9°

Toutes assurances - Tous crédits

M. BOUZIAT

81, Avenue P.V.-Couturier
 Tél. 19.33 - NEVERS

Si vous êtes de passage à GRENOBLE...

L'HOTEL RESTAURANT

"Les Oiseaux" ★★A

22 Chambres - Entièrement neuf

à **CLAIX** 8 km au Sud de Grenoble - RN75 (Nice)

Réservation : **Tél. (76) 98-07-74**

recevra avec plaisir tous les anciens
 Goumiers et leurs familles

Remise spéciale

Calme total, Verdure, Panorama des Alpes, Parc,
 Parking privé, Garage, Piscine.

Un Hôtel où l'on dort bien...

Un Restaurant de bonne cuisine (tenu par Mme VAGNOT)

CAFÉ - RESTAURANT
 BRASSERIE **du COMMERCE**

34, Bd Jean-Jaurès - NICE

Tél. 85-65-66

ESPAGNET - PROPRIÉTAIRE

DORURE SUR BOIS - DÉCORATION

Églises - Bâtiments - Meubles
 Boiseries - Restauration de Pièces
 Anciennes - Polychromies - Laques
 Patines

J. E. ROZES et R. BOURDIEU

25, Rue du Maquis de Sombrun
 65 - TARBES - Tél. 93-10-04

Éditions A. V.

Directeur André MARDINI

Insignes Militaires, de Sociétés et Industriels
 Breloques - Médailles - Coupes

172, Rue du Temple - PARIS 3°

Vins d'Anjou

Blanc de Blancs
 Rosé de Cabernet
 Rouge de Cabernet
 (Appellation
 "Anjou" contrôlée.

M. Eric VERNHES, Propriétaire

Château de La Coste - 79 - SAINT-MARTIN DE SANZAY

Directement du producteur au consommateur

SACLAR DÉLEGATION RÉGIONALE BATIOCOOP
 APPARTEMENTS - PAVILLONS - VILLAS

R. VILADECAS

1, Place de Catalogne - 66 PERPIGNAN
 Tel. 34-40-64

PHILIPPE POULIN

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE

Diplômé d'état

Agréé de la Sécurité Sociale

160, Grande Rue - 92 / SÈVRES

(S.-&-O.)

Tél. 626-19-49

Si vous êtes connaisseurs, vous choisirez vos
 meilleurs vins à CHATEAUNEUF-DU-PAPE - (84)
 chez le **Commandant LAVOIGNAT - Ets Jean-Pierre BROTTÉ**

Vente par correspondance - Dégustation en nos caves
 Remise aux membres de la Koumia